

Présence d'André Malraux sur la Toile

Revue littéraire et électronique de <www.malraux.org> / ISSN : 2297-699X

Article 189 | Documents | août 2016

André Malraux : Les deux discours prononcés en l'honneur de Jeanne d'Arc (Orléans, 1961 et Rouen, 1964)

Versions annotées et commentées

Notes, explications, chronologie et bibliographies par Claude Pillet.

Pour consulter directement les textes de Malraux : aller p. 20 pour le discours de 1961 et p. 33 pour le discours de 1964.



I. Présentation bibliographique

André Malraux prononça deux importants discours en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le premier eut lieu le 8 mai 1961 à Orléans (à l'occasion des célébrations de la libération de la ville par Jeanne le 8 mai 1429), et le second le 31 mai 1964 à Rouen (pour la commémoration de la mort de «Jehanne la bonne Lorraine»¹ le 30 mai 1431). Tous deux sont publiés de manière officielle par le Ministère des Affaires culturelles, en 1971, dans un dossier plutôt soigné, contenant 42 feuillets ou brochures de textes d'André Malraux.

Malraux ayant quitté ses fonctions officielles le 24 juin 1969, ce dossier a sans doute été confectionné soit en hommage au ministre sortant, soit à sa demande. Tous les feuillets le composant n'ont pas été imprimés en même temps : un exemplaire montre que leur confection a été échelonnée sur plusieurs mois (on trouve les mentions de «11.70» pour 29 documents et de «1971» pour les 13 autres). De plus, il semblerait, à lire les variantes différant d'un texte à un autre, donc d'un exemplaire à un autre, qu'il en existât au moins trois.² Ces variantes, qui sont tantôt des corrections orthographiques, tantôt des modifications stylistiques, laissent penser que le dossier n'a pu être préparé ni publié sans l'approbation, au moins tacite, de Malraux. Pourtant il a été complètement ignoré par les éditeurs du tome VI des *Œuvres complètes* de la Pléiade (*Essais*, 2010). Il est vrai que presque tous ces textes avaient aussi été publiés à d'autres occasions (quelques-uns avaient pris place dans les *Oraisons funèbres* par exemple). Néanmoins, un tel oubli, concernant une telle publication, reste très étrange. Les nombreuses erreurs de dactylographie rencontrées dans les diverses versions de ces documents (fautes d'orthographe, usage incohérent de quelques conventions typographiques) ne suffisent pas à justifier une telle mise à l'écart³, puisque la très complexe bibliographie malrucienne est particulièrement accessible.⁴

Voici la notice bibliographique de ce document exceptionnel :

André Malraux, *Discours, allocutions, conférences de presse de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, 1958-1969*, s.l.n.d. [Paris, Ministère des Affaires culturelles, 1971], n.p. [178 p.]. Dossier non relié contenant 42 documents.

- [1] «Conférence de presse de Monsieur André Malraux, le mardi 24 juin 1958», 8 p.
- [2] «Réponse aux questions posées par les journalistes étrangers au Cercle de l'Amérique latine, le 2 juillet 1958», 5 p.
- [3] «Allocution prononcée par Monsieur André Malraux le 14 juillet 1958, place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris», 3 p.

- [4] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, place de Rennes, le 24 août 1958», 4 p.
- [5] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, place de la République, à Paris, le 4 septembre 1958», 2 p.
- [6] «Discours et allocutions prononcés par Monsieur André Malraux à l'occasion de son voyage aux Antilles, [16-22 septembre 1958]», 7 p.
- [7] «Principaux Passages de la conférence de presse consacrée à la réorganisation des Théâtres nationaux, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, le 9 avril 1959», 5 p.
- [8] «Discours prononcé par M. André Malraux à Ouargla, le 1^{er} mai 1959», 2 p.
- [9] «Allocution prononcée par M. André Malraux, le 15 mai [1959] au festival de Cannes», 2 p.
- [10] «Discours prononcé à Athènes, le 28 mai 1959, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat du gouvernement de la République française», 3 p.
- [11] «Discours prononcé à Brasilia (Brésil), le 25 août 1959, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles», 4 p.
- [12] «Biennale de Paris 1959. Remise des prix. Allocution de Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, [6 octobre 1959]», 2 p.
- [13] «Allocution de Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles. Grand Prix national des lettres, 10 novembre 1959», 1 p.
- [14] «Réponse de Monsieur André Malraux (ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles) à l'appel du directeur général de l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de Nubie, 8 mars 1960», 3 p.
- [15] «Inauguration de l'exposition "Les Trésors de l'Inde" au Petit Palais, le 4 avril 1960», 1 p.
- [16] «Discours prononcé par André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, pour l'inauguration à Paris de la statue du général José de San Martin, 23 juin 1960», 2 p.

- [17] «Discours prononcé à Fort Lamy (Tchad) le 10 [sic] août 1960, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles», 2 p.
- [18] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1961, à Orléans», 5 p.
- [19] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, à l'occasion de l'inauguration de la [place de la] Brigade Alsace-Lorraine, à Metz, le 14 mai 1961», 3 p.
- [20] «Allocution prononcée à New York, le 15 mai 1962, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles», 6 p.
- [21] «Discours prononcé au palais de Chaillot, le 30 octobre 1962, par Monsieur André Malraux, au nom de l'association "Pour la V^e République"», 5 p.
- [22] «Discours prononcé le 9 janvier 1963, par Monsieur André Malraux, à Washington», 2 p.
- [23] «A la mémoire de Georges Braque. Hommage du gouvernement, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles. Colonnade du Louvre, 3 septembre 1963», 2 p.
- [24] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, le 31 mai 1964, à Rouen», 5 p.
- [25] «Allocution prononcée par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, devant l'Assemblée nationale, le 7 novembre 1964», 8 p.
- [26] «André Malraux. Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, 19 décembre 1964», 5 p.
- [27] «Réponse au discours du recteur (vice-chancelier) de l'Académie sanscrite à Bénarès, à la séance présidée par le maharadjah de Bénarès, le 11 août 1965», 2 p.
- [28] «A la mémoire de Le Corbusier. Hommage du gouvernement, par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles. Cour carrée du Louvre, le 1^{er} septembre 1965», 3 p.

- [29] «Discours prononcé au palais des Sports, le 15 décembre 1965, par Monsieur André Malraux, au nom de l'association "Pour la V^e République"», 7 p.
- [30] «Discours prononcé par M. André Malraux, le 19 mars 1966, à l'occasion de l'inauguration de la maison de la culture d'Amiens», 6 p.
- [31] «Discours prononcé à Dakar, le 30 mars 1966, par M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, à la séance d'ouverture du colloque organisé à l'occasion du Premier Festival mondial des Arts nègres», 6 p.
- [32] «Discours prononcé à la séance inaugurale de l'académie du Monde latin, le 23 mai 1967, par Monsieur André Malraux», 4 p.
- [33] «Discours devant l'Assemblée nationale. 1^{re} séance du 9 novembre 1967», 5 p.
- [34] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux à l'occasion de l'inauguration de la maison française d'Oxford, le 18 novembre 1967», 1 p.
- [35] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux. Inauguration de la maison de la culture de Grenoble, le 13 [sic] février 1968», 5 p.
- [36] «Inauguration de l'exposition "Europe gothique", 2 avril 1968. Palais du Louvre. Allocution prononcée par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles», 3 p.
- [37] «Union pour la défense de la République. Discours prononcé au parc des Expositions, le 20 juin 1968, par Monsieur André Malraux», 6 p.
- [38] «Discours prononcé par M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, le samedi 28 septembre 1968, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française», 5 p.
- [39] «Discours prononcé par M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, devant l'Assemblée nationale lors du débat budgétaire, le 13 novembre 1968», 16 p.
- [40] «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, à l'occasion de la conférence des Pays francophones, à Niamey, le 17 février 1969», 4 p.
- [41] «Allocution prononcée par Monsieur André Malraux aux assises de l'Union des jeunes pour le progrès, à Strasbourg, le 13 avril 1969», 3 p.

[42] «Allocution prononcée par Monsieur André Malraux au palais des Sports de Paris, le 23 avril 1969», 5 p.

Passons aux notices bibliographiques des publications des discours sur Jeanne d'Arc. La première occurrence indiquée ici (en caractère gras) est celle – officielle – de 1971.

Le discours d'Orléans : 1961

1. «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1961, à Orléans», s.l.n.d [Paris, Ministère des Affaires culturelles, 1971], [5 p.].

Ce texte sera repris et modifié pour le discours du 31 mai 1964, à Rouen.

2. Des extraits avaient paru sous le titre «M. Malraux : Jeanne d'Arc et la République incarnent toutes deux l'éternel appel à la justice», *Le Monde* [Paris], n° 5072, 10 mai 1961, p. 4.
3. Le texte a été publié pour la première fois *in extenso* sous le titre «Jeanne d'Arc par André Malraux» dans *Le Nouveau Candide* [Paris], n° 2, 11-18 mai 1961, p. 1 et 5.
4. Il est repris sous le titre «8 mai 1961», dans *De Gaulle par Malraux*, Paris, le Club du livre, 1980, p. 146-150.
5. Il est repris encore sous le titre «Discours prononcé à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc le 8 mai 1961 à Orléans», dans *La Politique, la Culture. Discours, articles, entretiens, (1925-1975)*, présentés par Janine Mossuz-Lavau, Paris, Gallimard, 1996, (coll. «Folio/essais, n° 298»), p. 275-283.

Le discours de Rouen : 1964

1. «Discours prononcé par Monsieur André Malraux, ministre d'Etat, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, le 31 mai 1964, à Rouen», s.l.n.d. [Paris, Ministère des Affaires culturelles, 1971], [5 p.].

Reprise, avec des modifications, du discours du 8 mai 1961, prononcé à Orléans.

2. Le texte avait été publié sous le titre «C'était en 1429 le 18 juin», *Notre République* [Paris], n° 133, 5 juin 1964, p. 8. – Cette version parue dans *Notre République* est proposée dans notre rubrique «Textes d'André Malraux».
3. Sous le titre «Discours prononcé à Rouen, le 31 mai 1964», il figure dans *Discours d'André Malraux*, Paris, Action étudiante gaulliste de Paris, s.d., [1965], p. 10-11.
4. Sous le même titre, il est repris dans «Malraux : Discours», dans *Renaissance 2000* [Paris], n° 5, (numéro spécial), octobre 1967, p. 12-14.
5. Sous le titre «Commémoration de la mort de Jeanne d'Arc», il prend place dans les *Oraisons funèbres*, Paris, Gallimard, 1971, p. 83-102.
6. Des extraits sont publiés sous le titre «Jeanne d'Arc, l'image la plus émouvante de la France. "Le tombeau des héros est le cœur des vivants"», *Le Figaro* [Paris], n° 8287, 7 mai 1971, p. 31 et 35, (*Le Figaro littéraire*, n° 1303, 7 mai 1971, p. I et V).
7. Le texte est publié encore sous le titre «31 mai 1964. Discours pour la commémoration de la mort de Jeanne d'Arc, au nom du gouvernement français», dans *Espoir* [Paris], n° 2, janvier 1973 : «Malraux. Paroles et écrits politiques, 1947-1972. Inédits», p. 60-63.
8. Il figure dans l'«Appendice» au *Miroir des limbes*, «Oraisons funèbres», Paris, Gallimard, 1976, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», n° 263), p. 979-985.
9. On le trouve aussi évidemment, comme en 1976, dans *Œuvres complètes*, t. III, introduction par Marius-François Guyard, volume publié par Marius-François Guyard, avec la collaboration de Jean-Claude Larrat et de François Trécourt, Paris, Gallimard, 1996, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade», n° 263), p. 937-943.

Pistes bibliographiques

1. En lien avec Malraux

M.-F. Guyard, «Notes» des des *Oraisons funèbres* dans le t. III des *Œuvres complètes*, 1996, cité ci-dessus en ce qui concerne le discours d'Orléans, p. 1298-1299. (Ces notes sont malheureusement fort succinctes.)

Jacqueline Machabéïs, «Jeanne d'Arc», in Jean-Claude Larrat [édit.], *Dictionnaire André Malraux*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 618-619.

2. Œuvres littéraires

Christine de Pizan, *Jeanne d'Arc : chronique rimée*, éd. d'Henri Herluison, Orléans, H. Herluison, 1865, 43 p. – Texte de 1429. – Réimpression par les éditions chapitre.com et Gallica Bibliothèque nationale, Paris, 2016 (impression à la demande). Même texte que le suivant.

Christine de Pizan, *Ditié Jehanne Darc. Le Dit de Jeanne d'Arc*, texte original et traduction par Nathalie Desgrugillers-Bilard, Clermont-Ferrand, éd. Paleo, 2010, (coll. «L'Encyclopédie médiévale»), 97 p.

Journal d'un bourgeois de Paris, de 1405 à 1449, texte original et intégral présenté et commenté par Colette Beaune, Paris, Librairie générale française, 1990, (coll. «Le livre de poche», n° 4522 ; série «Lettres gothiques»), 541 p. Voir p. 291-300.

Jules Michelet, *Histoire de France*, t. III, in *Œuvres complètes* t. VI, éd. de Paul Viallaneix, Paris, Flammarion, 1978, p. 60-122, (Livre X, chapitres III et IV.) – Le texte concernant Jeanne d'Arc avait été publié en 1841 et intégré ensuite dans *L'Histoire de France*, en chantier durant de longues années.

Victor Hugo, Hugo, *Œuvres complètes*, t. II : *Poésie*, t. II, Paris, Laffont, 1985, p. 458. (*Les Contemplations*, tome II, livre V, poème XXVII «Les Malheureux».) – Première publication en 1856.

Victor Hugo, *William Shakespeare*, III, I, IV, in *Œuvres complètes*, [t. XIII] : *Critique*, Paris, Laffont, 1985, (coll. «Bouquins»), p. 425-426. – Première publication en 1862.

Ernest Renan, «La poésie des races celtiques», in *Essais de morale et de critique*, dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. de Henriette Psichari, Paris, Calmann-Lévy, 1948, p. 270-271. – Texte de 1854.

Charles Péguy, *Jeanne d'Arc, drame en trois pièces*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1957, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 25-326. – Première publication en 1897.

Charles Péguy *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1957, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 363-525. – Première publication en 1910.

Charles Péguy, *La Tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1957, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 835-880. – Première publication en 1912.

Charles Péguy, [*Jeanne et Hauviette*], in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1957, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 1177-1196. – Texte du *Mystère de la charité*, de 1910, inédit jusqu'à la publication d'Albert Béguin en 1956 ; voir ci-dessous.

Charles Péguy, *Le Mystère de la vocation de Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1957, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 1197-1262. – Suite retranchée du *Mystère de la charité*, publiée partiellement en 1926, puis entièrement par Albert Béguin ; voir la notice suivante.

Charles Péguy, *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, avec deux actes inédits, éd. d'Albert Béguin, Paris, Club du meilleur livre, 1956, 418 p.

Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Calmann-Lévy, s.d. [1908], 2 vol. de 558 et de 486 p.

Léon Bloy, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne*, Paris, Crès, 1915, 268 p.

Maurice Barrès, «L'enfance de Jeanne d'Arc», in *Le mystère en pleine lumière*, dans *Romans et voyages*, t. II, Paris, Laffont, 1994, (coll. «Bouquins»), p. 867-875. – Première publication en 1926.

Charles Maurras, *Jeanne d'Arc. Louis XIV. Napoléon*, Paris, Flammarion, 1937, 260 p.

Robert Brasillach, *Domrémy, chronique en quatre actes*, Paris, éd. Les Sept Couleurs, 1961, 263 p. – Publication posthume d'un texte des années 30.

Georges Bernanos, *Jeanne, relapse et sainte*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, éd. de Michel Estève, Paris, Gallimard, 1965, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 19-42. – Texte de 1929.

Georges Bernanos, *Nous autres Français*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, éd. de Michel Estève, Paris, Gallimard, 1965, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 615-772. (Voir le chapitre II.) – Texte de 1939.

Georges Bernanos, «Prière à Jeanne d'Arc. Vois la grande pitié qui est au pays de France, va et délivre-le, Jeanne», in *Le Chemin de la Croix-des-Âmes*, in *Essais et écrits de combats*, t. II, éd. de Michel Estève, Paris, Gallimard, 1995, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 782-783. – Message de mai 1941 transmis sur les ondes de la B.B.C. le jour de la fête de Jeanne, cette année-là le 11 mai.

Paul Claudel, *Jeanne d'Arc au bûcher*, in *Théâtre*, t. II, Paris, Gallimard, 2011, p. 647-673. – Oratorio dramatique de Paul Claudel et d'Arthur Honegger, créé en 1938 pour la musique et en 1942 pour la version scénique, mais en allemand, à Zurich. La première française eut lieu en 1939 – partition – et en 1943 – scène et musique.

Thierry Maulnier, *Jeanne et les Juges*, pièce en deux parties précédée de *Un procès d'abjuration*, Paris, Gallimard, 1951.

Jean Anouilh, *L'Alouette*, in *Théâtre complet*, t. II, Paris, Gallimard, 2007, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 1-89. – Pièce de 1953.

3. Les actes des procès

Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et d'éclaircissements*, 5 vol., Paris, éd. J. Renouard, 1841-1849, (coll. «Société d'histoire de France»). Réimpressions : New York, Johnson, 1965, 5 vol. ; Paris, Hachette livre – BnF, 2012, 1 vol. (paperback).

Pierre Champion, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Texte, traduction et notes* ; t. I : *Texte latin* ; t. II : *Introduction, traduction et notes*, Paris, Champion, 1920-1921, 428 et 450 p.

Pierre Champion, *Notice des manuscrits du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, Paris, Champion, 1930, 32 p.

Robert Brasillach, *Le procès de Jeanne d'Arc*, texte établi et préfacé par Robert Brasillach, présentation de François Bluche, Paris, Editions de Paris, 1998, (coll. «Classiques»), 146 p. – Le livre de Brasillach a paru en 1932.

Jacques Trémolet de Villiers, *Jeanne d'Arc : Le procès de Rouen (21 février – 30 mai 1431)*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, 320 p.

4. Sélection de publications d'historiens

Colette Beaune, *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2012 [2008], (coll. «Tempus»), 264 p.

Philippe Contamine, Olivier Bouzy, Xavier Helary, *Jeanne d'Arc : histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, 2012, (coll. «Bouquins»), 1216 p.

Georges et Andrée Duby, *Les Procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard, 1995 [1973], (coll. «Folio histoire»), 320 p.

«Jeanne d'Arc, une passion française», *L'Histoire*, n° 210, mai 1997, p. 20-73.

Claude Foucart, «“Cette vivante énigme” : Jeanne d'Arc», *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, novembre 2004 : «Figures mythiques médiévales aux XIX^e et XX^e siècles», p. 19-29. – L'article est accessible en ligne sur <<https://crm.revues.org/1693>>.

Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc : les témoignages du procès de réhabilitation, 1450-1456*, Paris, Hachette, 1953, 283 p. – Nouvelle édition en 1956, notamment.

Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, Paris, Seuil, 1959, (coll. «Le temps qui court»), 188 p.

Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins*, Paris, Seuil, 1975, (coll. «Livre de vie»), 335 p. – La première édition date de 1962.

Régine Pernoud, *Réhabilitation de Jeanne d'Arc, reconquête de la France*, Monaco, éd. du Rocher, 1995. – Nouvelle édition sous le titre : *Jeanne d'Arc, la reconquête de la France*, Paris, Gallimard, 1997, Gallimard, (coll. «Folio»).



II. Chronologie : les faits et noms évoqués par Malraux (en caractères gras) et leur contexte historique

1346 **Bataille de Crécy**. Edouard III d'Angleterre écrase les troupes royales françaises beaucoup plus nombreuses, mais gravement divisées.

Les historiens s'entendent généralement pour situer le début de la guerre de Cent Ans en 1337 quand Edouard III renie l'hommage qu'il doit au roi de France Philippe VI puisqu'il est duc d'Aquitaine. Edouard III revendique la couronne de France en sa qualité de petit-fils de Philippe V le Bel par sa mère, alors que Philippe VI est le neveu de Philippe le Bel, dernier des Capétiens directs. Philippe VI est le premier roi de la dynastie des Valois.

1392 Charles VI sombre dans la démence. Une régence n'est pas possible du fait des retours intermittents du roi à la raison. Les intrigues se multiplient ; la reine, Ysabeau de Bavière, adopte un comportement politiquement irresponsable.

1403 Naissance de Charles, fils de Charles VI et de la reine Isabeau.

1407 Assassinat de Louis d'Orléans, frère cadet de Charles VI et père de **Jean Dunois**, dit «le Bâtard d'Orléans» qu'il a eu avec sa maîtresse Mariette d'Enghien en 1403. Dunois est donc le cousin du futur Charles VII.

Cet assassinat, perpétré sur l'ordre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, entraîne la guerre civile entre les Bourguignons et les partisans des Orléans (les Armagnacs).

1412 5 ou 6 janvier : naissance de Jeanne à **Domrémy** (enclave du royaume de France dans le duché de Lorraine, dépendant du Saint-Empire).

1415 **Bataille d'Azincourt**. Grande victoire de Henri V et des archers anglais sur les troupes françaises plus nombreuses mais armées médiocrement. Commandant les troupes françaises, Charles d'Orléans, fils légitime de Louis, est fait prisonnier par les Anglais. Il ne sera libéré qu'en 1440.

Cette année-là, le Concile de Constance (1414-1418), qui mit fin au Grand Schisme d'Occident, condamna Jean Huss au bûcher pour cause de non-soumission à l'autorité du pape ou du concile. Il était notamment coupable de ne se référer qu'à Dieu et de se passer absolument de la médiation de l'Eglise, du pape, de ses prêtres et de ses clercs («**L'Eglise militante**»).

1418 A 15 ans, Charles devient Dauphin, à la mort de son frère aîné Jean. Paris passant sous contrôle bourguignon, Charles parvient à atteindre Melun puis Bourges où il installe ses partisans qui le reconnaissent Régent de France.

1419 Assassinat de Jean 1^{er} sans Peur, duc de Bourgogne, par des Armagnacs. Philippe III le Bon, nouveau duc de Bourgogne, se rallie aux Anglais.

1420 **Traité de Troyes** (21 mai). **Isabeau de Bavière** signe ce traité avec Henri V et contre le Dauphin. Le roi d'Angleterre reçoit en mariage la fille de Charles VI, Catherine de France. Le traité reconnaît Henri V comme héritier du trône de France et déclare bâtard le Dauphin Charles. Henri V est chargé de la régence en attendant la mort de Charles VI. – L'une des passions d'Isabeau consistait à s'entourer de **volières** qu'elle achetait fréquemment.

Le 1^{er} décembre, Charles VI et son gendre (le fils de Henri V) entrent solennellement dans Paris.

- 1422 Mort de Henri V d'Angleterre (31 août) puis de Charles VI (21 octobre). Avènement de Henri VI qui a moins d'une année. La régence anglaise est assurée par le duc de Bedford, oncle du nouveau roi. Le 30 octobre, à Bourges, Charles VII est proclamé roi de France.
- Naissance d'Agnès Sorel qui deviendra la maîtresse de Charles VII de 1444 à sa mort en 1450.
- 1425 Jeanne a 13 ans. Elle entend des **voix célestes** au fond du jardin de son père (l'archange saint Michel, sainte Catherine d'Alexandrie et sainte Marguerite d'Antioche). Plus loin on aperçoit le «Bois-Chenu» à l'orée duquel se trouve «**l'arbre aux fées**» (un hêtre impressionnant) et la fontaine guérisseuse.
- 1428 23-24 octobre : début du siège d'Orléans par les troupes anglaises. Elles construisent neuf bastilles qui encerclent la ville, dont le fort des Tourelles qui tient d'unique pont sur la Loire.
- Mi-mai : Jeanne tente en vain de convaincre le capitaine de **Vaucouleurs**, Robert de Baudricourt, resté fidèle au roi de France, de la conduire auprès de Charles VII. (Domrémy est terre de Vaucouleurs.)
- 1429 Février. A la troisième visite de Jeanne, Vaucouleurs accède à sa demande. La jeune fille a 17 ans.
- 12 février : Journée des Harengs, bataille de Rouvray. Les chefs français se disputant, ils manquent leur attaque d'un grand contingent anglais accompagnant un convoi de harengs (c'est le carême) destiné au ravitaillement des troupes anglaises. Les troupes françaises sont mises en déroute.
- Ce même jour, Jeanne se met en route pour Chinon, escortée par des gens de Vaucouleurs. Elle atteint **Chinon** vraisemblablement le 23.
- 25 février : Jeanne reconnaît Charles VII, dissimulé parmi ses courtisans. À l'issue d'un entretien privé et secret, Charles accorde sa confiance à la jeune fille et lui confie quelques troupes.
- Le 29 avril : Jeanne arrive à **Orléans**, assiégée par les Anglais depuis sept mois. Ses habitants sont épuisés par la famine et la ville est sur le point de tomber. La présence de Jeanne enhardit les Français qui délivrent la ville en dix jours de combats (dont la prise de la **bastille des Tourelles**). Jeanne est blessée au cou. Le **8 mai** la ville est libérée.
- 13 mai : Jeanne rencontre le roi à Tours. Elle le reverra le 23 à Loches et le convainc de se faire sacrer à Reims.
- 10-12 juin : bataille de Jargeau. Jeanne et Jean d'Alençon, soutenus par Jean de Dunois, prennent Jargeau où se tenaient les Anglais commandés par le comte de Suffolk qui est fait prisonnier.
- 15 juin : bataille de Meung-sur-Loire. Victoire de Jeanne et de Jean d'Alençon sur les troupes de Talbot. Les Français disposent désormais d'un pont stratégique sur la Loire.
- 16-17 juin : bataille de Beaugency. Les troupes françaises de Jeanne et de Jean d'Alençon prennent Beaugency aux Anglais de Talbot et mettent pied sur la rive nord de la Loire.
- 18 juin** : bataille de **Patay**. Les Français du duc Jean **d'Alençon**, de Jean **Dunois**, de Poton de Xaintrailles, de La Hire, de Gilles de Rais, de Jean de Bueil, galvanisés par Jeanne, défont les Anglais de John Talbot qui est fait prisonnier et de John Fastolf qui parvient à s'enfuir.
- 21 juin : à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, Jeanne presse le roi de se rendre à Reims.

29 juin : la «chevauchée sur Reims» commence à Gien.

1^{er} juillet : Auxerre achète sa neutralité au roi qui peut continuer sa route vers Reims.

5 juillet : l'armée de Charles VII met le siège devant Troyes qui venait de prêter allégeance à Henri VI et où se trouvait un fort contingent bourguignon. Le 10 juillet, les bourgeois ayant négocié, Charles et Jeanne entrent à Troyes.

14 juillet : l'armée de Charles VII est à Châlons-en-Champagne.

16 juillet : après des négociations, Charles entre à Reims.

17 juillet : **Charles VII est sacré** dans la cathédrale de **Reims** par son évêque, Regnault de Chartres.

Juillet-août : entrées triomphales de Charles VII et de Jeanne à Laon, Soissons, Provins, Coulommiers et Compiègne.

15 août : à la «bataille» de Montépilloy, le roi Charles VII doit affronter du duc de Bedford, régent de France pour Henri VI. Les fronts ne bougeant pas, la bataille n'a pas lieu. Les troupes françaises se dirigent vers Paris, que le roi ne projette pas vraiment de prendre.

26 août : Jeanne paraît devant Paris qu'elle compte libérer. La ville est cependant anglophile et repousse les Français.

8 septembre : Jeanne, blessée, près de la porte St-Honoré, renonce à la libération de la capitale. Dans cette affaire, Jeanne perd une grande partie de son prestige. Charles VII se retire au-delà de la Loire.

21 septembre : le roi est à Gien, et en se repliant vers le sud, il licencie la plus grande partie de son armée.

6 novembre : le roi Henri VI se fait couronner roi d'Angleterre à Westminster.

1430 20 mai : le duc de Bourgogne met le siège devant **Compiègne**. Ses habitants demandent à Jeanne de les libérer.

22 mai : Jeanne entre nuitamment dans la ville.

23 mai : Jeanne tombe aux mains des Bourguignons.

Jean de Luxembourg enferme sa prisonnière dans la forteresse de Beaulieu-en-Vermandois d'où elle tente de s'échapper. Enfermée ensuite dans le château de Beaufort, situé en plein bois, elle saute de sa tour (fin novembre). Elle est alors conduite au château de Crotoy.

21 décembre : Jeanne est remise aux Anglais, contre une forte rançon. L'Université de Paris manifeste sa satisfaction.

23 décembre : Jeanne est enfermée dans le château de Bouvreuil à Rouen, sous la garde de soldats anglais. C'est à Rouen que résident Henri VI et Richard Beauchamp, comte de Warwick, gouverneur du roi. Le cardinal de Winchester, oncle du roi et chancelier d'Angleterre, vient séjourner à Rouen le temps du procès.

1431 9 janvier, **Rouen** : le procès est instruit par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais (Compiègne est dans son diocèse ; Beauvais est aux mains des Armagnacs) et Jean Lemaître, vice-inquisiteur de France, qui n'interviendra jamais directement dans le procès. Pierre Cauchon ouvre le procès de Rouen avec le promoteur Jean d'Estivet qui s'acharne de manière particulièrement odieuse sur la jeune fille. Tous travaillent aux frais du roi d'Angleterre qui mène toute l'affaire.

Du 9 janvier au 26 mars a lieu l'instruction : sont donc menés enquêtes et interrogatoires.

3 mars : ouverture prévue du Concile de Bâle. Le concile est convoqué par le pape Martin V qui meurt le 20 février. L'assemblée ne siègera qu'à partir du 23 juillet, sous le pontificat d'Eugène IV qui transférera le concile à Ferrare en 1437. Le concile de Bâle affirmera la primauté de l'autorité du concile sur celle du pape.

Du 26 mars au 24 mai a lieu le procès ordinaire qui se terminera par la scène de l'abjuration (voir plus bas, à cette date).

1^{er} avril : jour de Pâques. Cauchon refuse la communion à Jeanne et lui envoie une carpe avariée qui la rend très malade. Journée d'**extrême déréliction**, selon Michelet : Jeanne se voit retranchée de l'«universelle communion».

24 mai : au cimetière de l'église de St-Ouen, on a dressé un échafaud et des tribunes, et l'on prépare une mise en scène publique destinée à impressionner la jeune fille. Devant un bûcher et devant le bourreau tenant une torche enflammée, on lit à Jeanne la sentence qui la remet au bras séculier chargé de son exécution. Devant la menace concrète du feu, **Jeanne se soumet et signe** alors un **acte d'abjuration** de 6 lignes que lui présente le secrétaire de Winchester : elle y appose **un rond puis une croix non sans rire**. Elle est condamnée à l'emprisonnement. Néanmoins, elle se rétracte le lendemain en rejetant l'abjuration à laquelle elle avait cédé.

28-29 mai : court procès de relapse (rechute dans l'hérésie).

29 mai : Jeanne est condamnée comme relapse à l'unanimité des deux juges (Cauchon et Lemaître) et des 39 assesseurs.

30 mai, vers 8 et 9 heures du matin : Jeanne est brûlée vive sur la place du Vieux-Marché à Rouen. Alors que se consume le bûcher, un **soldat anglais** lui tend au bout d'une perche **une croix faite de deux morceaux de bois qu'elle place sur sa poitrine** ; on lui apporte aussi **la croix de procession de l'église voisine qu'elle regarde jusqu'à la fin et crie** : «**Jésus !**» Quand tout est fini, les Anglais font ramasser **les cendres et le cœur resté intact, et font jeter le tout à la Seine**. Jeanne avait 19 ans.

16 décembre : le roi Henri VI se fait couronner roi de France à Notre-Dame de Paris.

1436 13 avril : entrée des armées royales françaises dans Paris.

1437 12 novembre : Charles VII entre glorieusement dans la capitale.

1438-39 Epidémie de peste : 50.000 victimes à Paris, soit plus du tiers de la ville.

1442 14 décembre : mort de Pierre Cauchon, **couvert d'honneurs**. La même année Jean d'Estivet est retrouvé noyé dans un égoût.

1449 De nombreuses villes normandes se soulèvent contre les Anglais.

10 novembre : Charles VII entre dans Rouen.

- 1450 9 février : mort d'Agnès Sorel.
- 15 février : à Rouen, **Charles VII fait ouvrir une enquête** sur le procès et le supplice de Jeanne.
- 4 mars : Guillaume Bouillé, recteur de l'Université de Paris, commence l'instruction de la cause en réhabilitation.
- 24 juin : prise de Caen aux Anglais, et 12 août : prise de Cherbourg. Toute la Normandie est française.
- 30 juin : Dunois est à Bordeaux ; le 25 août, il s'empare de Bayonne.
- 1452 2 mai : Jean Bréhal, inquisiteur général de France, et Guillaume d'Estrouteville, légat du pape, ouvrent la première enquête officielle sur Jeanne d'Arc. Les premiers témoins comparaisent dès ce jour.
- 1453 17 juillet : au cours de la bataille de Castillon, John Talbot (81 ans) qui était revenu en Guyenne avec des troupes l'année précédente, et à qui s'était rallié Bordeaux, est tué tandis que la ville se soumet. Cet événement marque traditionnellement la fin de la guerre de Cent Ans. – Dix jours auparavant, le 8, la nouvelle de la chute de Constantinople était parvenue en France (29 mai).
- 1455 11 juin : le pape Calixte III délivre le rescrit qui autorise la mère et les deux frères de Jeanne à entreprendre une cause en nullité du jugement de 1431.
- 7 novembre : seule habilitée à le faire avec ses deux fils Pierre et Jean, **Isabelle Romée, la mère de Jeanne, demande la révision du procès et apporte le rescrit du pape à Notre-Dame de Paris. Très vite, l'émotion submerge la foule.**
- Jean Bréhal, grand inquisiteur en France, instruit le procès de réhabilitation.
- 12-20 décembre : le tribunal siège à Rouen. Les juges sont Jean Jouvenel des Ursins (archevêque de Reims), Guillaume Chartier (évêque de Paris) et Richard Olivier (évêque de Coutances).
- 1456 28 janvier – 11 février : les audiences ont lieu à Domrémy puis à Vaucouleurs. Témoignage de **Hauviette** à Domrémy.
- 16 février – 14 mai : audiences à Rouen, Orléans et Paris. Témoignage de **Dunois** le 12 mai à Paris.
- 7 juillet : à Rouen, le jugement du procès en nullité de la condamnation de Jeanne est rendu. Le procès de 1431 est annulé. Jeanne et sa famille sont réhabilités.
- 1458 28 novembre : mort d'Isabelle Romée.
- 1909 18 avril : Jeanne est béatifiée par le pape Pie X.
- 1920 9 mai : Jeanne est canonisée par le pape Benoît XV.
- 10 juillet : le Parlement français institue fête nationale en l'honneur de Jeanne le 2^e dimanche de mai – fête qui sera fixée au 8 mai quelques années plus tard.
-

III. Les textes des deux discours

Nous proposons ci-dessous les deux textes liés à Jeanne d'Arc : celui d'Orléans dans deux versions ou occurrences ; celui de Rouen dans trois.

Les textes de base (ceux qu'a publiés le Ministère des Affaires culturelles en 1971) sont accompagnés, pour le premier, du texte qu'a publié *Le Nouveau Candide* en 1961 (le discours d'Orléans – texte 1961-3), et pour le second des versions qu'ont proposées *Notre République* en 1964 (texte 1964-2) et *Le Figaro littéraire* en 1971 (texte 1964-6) pour le discours de Rouen (1964).

On a donc ci-après cette succession de textes :

1. Le discours d'Orléans : 1961

- 1.1. Le texte publié par le Ministère des Affaires culturelles en 1971 (soit 1961-1)
- 1.3. Le texte publié par *Le Nouveau Candide* en 1961 (soit : 1961-3)

2. Le discours de Rouen : 1964

- 2.1. Le texte publié par le Ministère des Affaires culturelles en 1971 (soit 1964-1)
- 2.2. Le texte publié par *Notre République* en 1964 (soit 1964-2)
- 2.3. Le texte publié par *Le Figaro littéraire* en 1971 (soit 1964-6)

Les textes sont annotés. Les notes proposent les sources possibles de Malraux, quoique que la plupart des éléments contenus dans ses discours fussent connus par beaucoup de ses auditeurs dans les années 60. Quand un discours reprend des éléments

des textes précédents, les notes qui pourraient leur être liées ne sont pas reprises. Seuls des éléments nouveaux sont alors expliqués en notes.

Les lecteurs de Malraux savent bien que l'orateur ne pratique que très rarement la citation exacte. Il cite des textes de mémoire, leur ajoutant les modifications que celle-ci a pu leur apporter, selon son tempérament ou sa sensibilité – à moins qu'il n'adapte, parfois, sa citation au contexte dans lequel elle prend place. C'est dire que nous n'avons guère chez Malraux, ici comme ailleurs, que des quasi-citations ou des allusions.

.....

Les textes de Malraux

Texte 1961-1

Le discours d'Orléans (1961)

Le texte publié par le Ministère des Affaires culturelles en 1971

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES CULTURELLES

DISCOURS
prononcé par Monsieur André Malraux
Ministre d'Etat
à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc
le 8 mai 1961 à Orléans

Le Gouvernement a souhaité qu'aujourd'hui son représentant ne prenne la parole que pour un hommage à la seule figure de notre histoire sur laquelle se soit faite l'unanimité du respect.

Le Gouvernement a souhaité qu'aujourd'hui son représentant ne prenne la parole que pour un hommage à la seule figure de notre histoire sur laquelle se soit faite l'unanimité du respect.

La fidélité qu'Orléans, Orléans seule, lui a témoignée à travers les siècles⁵, a fait oublier que Jeanne d'Arc est l'objet d'une aventure unique : la tardive découverte de sa personne n'affaiblit pas sa légende, elle lui donne son suprême éclat.⁶ Pour la France et pour le monde, la petite sœur de saint Georges⁷ devint Jeanne vivante par les textes du procès de réhabilitation : par ses réponses de Rouen, par le rougeoiement sanglant du bûcher.

Nous savons aujourd'hui qu'à Chinon, ici-même, à Reims, à la guerre, et même à Rouen, sauf pendant une seule et atroce journée⁸, elle est une âme invulnérable. Ce qui vient d'abord de ce qu'elle ne se tient que pour la mandataire de ses voix : «Sans la grâce de Dieu, je ne saurais rien faire».⁹ On connaît la sublime cantilène de ses témoignages de Rouen : «La première fois, j'eus grand-peur. La voix vint à midi ; c'était l'été, au fond du jardin de mon père¹⁰... après l'avoir entendue trois fois, je compris que c'était la voix d'un ange... Elle était belle, douce et humble ; et elle me racontait la grande pitié qui était au royaume de France¹¹... Je dis que j'étais une pauvre fille qui ne savais ni aller à cheval ni faire la guerre... Mais la voix disait : "Va, fille de Dieu"...»¹²

Certes, Jeanne est fémininement humaine.¹³ Elle n'en montre pas moins, quand il le faut, une incomparable autorité. Les capitaines sont exaspérés par «cette péronnelle qui veut leur enseigner la guerre».¹⁴ La guerre ? Les batailles qu'ils perdaient et qu'elle gagne... Qu'ils l'aiment ou la haïssent, ils retrouvent dans son langage le «Dieu le veut» des Croisades.¹⁵ Cette fille de dix-sept ans, comment la comprendrions-nous si nous n'entendions pas, sous sa merveilleuse simplicité¹⁶, l'accent incorruptible avec lequel les Prophètes tendaient vers les rois d'Orient leurs mains menaçantes, et leurs mains consolantes, vers la grande pitié du royaume d'Israël¹⁷ ? Avant le temps des combats, on lui demande : « Si Dieu veut le départ des Anglais, qu'a-t-il besoin de vos soldats ? » – «Les gens de guerre combattront, et Dieu donnera la victoire.»¹⁸ Ni saint Bernard ni Saint Louis n'eussent mieux répondu.

Mais ils portaient en eux la chrétienté, non la France.

Et à Rouen, seule devant les deux questions meurtrières : «Jeanne, êtes-vous en état de grâce ?» – «Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y

tenir !»¹⁹ Et surtout la réponse illustre : «Jeanne, lorsque saint Michel vous apparût, était-il nu ?» – «Croyez-vous Dieu si pauvre qu'il ne puisse vêtir ses anges ?»²⁰

Lorsqu'on l'interroge sur sa soumission à l'Église militante, elle répond, troublée, mais non hésitante : «Oui, mais Dieu premier servi !»²¹ Nulle phrase ne la peint davantage. En face du dauphin, des prélats ou des hommes d'armes, elle écarte le secondaire, combat pour l'essentiel. Depuis que le monde est monde, c'est le génie même de l'action.²² Et sans doute lui doit-elle ses succès militaires. Dunois²³ dit qu'elle disposait à merveille des troupes et surtout l'artillerie, ce qui était peut-être plus surprenant que difficile.²⁴ Car les Anglais devaient moins leurs victoires à l'intelligence très réelle, mais élémentaire de leur tactique²⁵, qu'à l'absence de toute tactique française, à la folle comédie à laquelle Jeanne semble avoir mis fin. Les batailles de ce temps étaient très lourdes pour les vaincus ; nous oublions trop que l'écrasement de l'armée anglaise à Patay fut de même nature que celui de l'armée française à Azincourt.²⁶ Et le témoignage du duc d'Alençon²⁷ interdit que l'on retire à Jeanne d'art la victoire de Patay, puisque sans elle, l'armée française se fût divisée avant le combat, et puisqu'elle seule la rassembla...²⁸

C'était en 1429 – le 18 juin.

«Avant tout, dit le Général de Gaulle, elle rétablit la confiance.»²⁹ Dans ce monde où Ysabeau de Bavière avait signé à Troyes³⁰ la mort de la France en notant seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière³¹, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi, la France. Il n'y avait plus rien : soudain, il y eut l'espoir – et, ici-même, par elle, les premières victoires, qui rétablirent l'armée. Puis – par elle, contre presque tous les chefs militaires –, le sacre, qui rétablit le roi.³² Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France, et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.³³

Après le sacre, elle est écartée, et commence³⁴ la série de vains combats qui la mèneraient à Compiègne pour rien³⁵, si ce n'était pour devenir la première martyre de la France³⁶. Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent d'une nuit étoilée de fleurs de lys son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et fraternelle autorité qu'elle partage avec les fondatrices d'ordres religieux, ces

mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'adjuration – qui reste d'ailleurs mystérieux. La comparaison du court texte français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture. Elle signe d'une sorte de rond bien qu'elle ait appris à signer *Jeanne*. «Signez d'une croix.»³⁷ Or, il avait été convenu entre elle et les chefs de guerre du dauphin que tous les textes de mensonge, tout les textes imposés, auxquels leurs destinataires ne devaient pas ajouter foi, seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblait dicté par Dieu même pour délivrer sa mémoire de ceux qui tenaient son corps en leur pouvoir, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé³⁸...

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long du procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée.³⁹ Et peut-être, à la dernière minute, espéra-t-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée.⁴⁰ Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais, posé sur sa poitrine⁴¹, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées.⁴² (Car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette relapse...) Et la première flamme vint, et avec elle le cri atroce⁴³ qui allait faire écho, dans tous les cœurs chrétiens, au cri de la Vierge lorsqu'elle vit monter la croix du Christ sur le ciel livide.

Après quoi, Jeanne ne prononça plus qu'un mot : *Jésus*.⁴⁴

Alors, depuis ce qui avait été la forêt de Brocéliande⁴⁵ jusqu'au cimetière de Terre-Sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes.⁴⁶ Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les preux de la Table Ronde et les compagnons de Saint Louis, les premiers combattants tombés à la prise de Jérusalem et les derniers fidèles du petit Roi Lépreux⁴⁷, toute l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombre, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme enfin immobile, qui était devenue le corps brûlé de la chevalerie.⁴⁸

«Comment vous parlait vos voix ?», lui avait-on demandé quand elle était vivante. «Elles me disaient : va, fille de Dieu, va, fille au grand cœur...»⁴⁹ Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouva dans les cendres, que le bourreau ne put ou s'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, «afin que nul n'en fit des reliques».⁵⁰

Car ce n'est pas seulement à Orléans, c'est dans la plupart des villes qu'elle avait délivrées qu'elle demeurait présente. Il était plus facile de la brûler que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait⁵¹, les villes faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et Charles VII, qui ne se souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière⁵², ordonna le procès de réhabilitation.⁵³

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy qui ont pu venir, et ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiègne... Tout le passé revient avec cette voix que le chroniqueur appelle «une lugubre plainte»⁵⁴ : «Bien que ma fille n'ait pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi, des gens qui lui voulaient du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent iniquement et...» La voix désespérée se brise. Alors, Paris, qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignonne, Paris redevenue soudain la ville de Saint Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.⁵⁵

L'enquête commence.

Oublions, ah ! oublions le passage sinistre de ses juges comblés d'honneur, et qui ne se souviennent de rien.⁵⁶ D'autres se souviennent. Long cortège, qui sort de la vieillesse comme on sort de la nuit... Un quart de siècle a passé. Les pages de Jeanne sont des hommes mûrs ; ses compagnons de guerre, son confesseur ont les cheveux blancs.⁵⁷ Ici débute, non le mythe, mais la mystérieuse justice que l'humanité porte au plus secret de son cœur.

Cette fille, tous l'avaient connue, ou rencontrée, pendant un an. Et ils ont eux aussi oublié beaucoup de choses, mais non la trace qu'elle a laissée en eux. Le duc d'Alençon l'a vue une nuit s'habiller, quand, avec beaucoup d'autres, ils couchaient sur la paille : «Elle était belle, dit-il, mais nul n'eût osé la désirer.»⁵⁸ Devant le scribe attentif et respectueux, le chef de guerre tristement vainqueur se souvient de cette minute, il y a vingt-sept ans, dans la lumière lunaire... Il se souvient aussi de la première blessure de Jeanne. Elle avait dit : «Demain, mon sang coulera, au-dessus du sein.» Il revoit la flèche transperçant l'épaule, sortant du dos, Jeanne continuant le combat jusqu'au soir, emportant enfin la bastille des Tourelles...⁵⁹ Revoit-il le sacre ? Avait-elle cru faire sacrer Saint Louis ? Hélas ! mais, pour tous les témoins, elle est la patronne du temps où les hommes ont vécu selon leurs rêves et selon leur cœur⁶⁰, et depuis le duc jusqu'au confesseur et à l'écuyer⁶¹, tous parlent d'elle comme les Rois Mages, rentrés dans leurs royaumes, avaient parlé d'une étoile disparue...

De ces centaines de survivants interrogés, depuis Hauviette⁶² de Domrémy jusqu'à Dunois, se lève une présence familière et pourtant unique, joie et courage, Notre-Dame la France⁶³ avec son cocher tout bruisant des oiseaux du surnaturel. Et lorsque le XIX^e siècle retrouvera ce nostalgique reportage du temps disparu, commencera, des années avant la béatification, la surprenante aventure : bien qu'elle symbolise la patrie, Jeanne d'Arc, en devenant vivante, accède à l'universalité. Pour les protestants, elle est la plus célèbre figure de notre histoire avec Napoléon⁶⁴ ; pour les catholiques, elle sera la plus célèbre sainte française.

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a quatre ans [deux ans]⁶⁵, les enfants représentèrent quelques scènes de l'histoire de France. Apparut Jeanne d'Arc, une petite fille de quinze ans sur un joli bûcher de feu de Bengale, avec sa bannière, un grand bouclier tricolore et un bonnet phrygien. J'imaginai, devant cette petite République⁶⁶, le sourire bouleversé de Michelet ou de Victor Hugo.⁶⁷ Dans le grand bruit de forge où se forgeait la ville, Jeanne et la République étaient toutes deux la France, parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui leur ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes. Sa touchante image tricolore au

pieu des gratte-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte de bois dressée sur les routes où les tombes des chevaliers français voisinent avec celles des soldats de l'An II...⁶⁸

Ô seule figure de victoire qui soit aussi une figure de pitié ! Le plus mort des parchemins nous transmet le frémissement stupéfait des juges de Rouen lorsque Jeanne leur répond : «Je n'ai jamais tué personne.»⁶⁹ Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure : ils découvrent que c'est le sien. Il y a trois ans, à la reprise d'*Antigone*, la princesse thébaine avait coupé ses cheveux comme elle, et disait, avec le petit profil intrépide de Jeanne, la phrase immortelle : «Je ne suis pas venue pour partager la haine mais pour partager l'amour.»⁷⁰ Le monde reconnaît la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais dans la solitude des hauts-plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus⁷¹ une personne à défaut de visage⁷², et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure. Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes ; et pour le brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort.⁷³

Ô Jeanne sans sépulcre, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, regarde cette ville fidèle ! Jeanne sans portrait, peu important tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu. Que les filles d'Orléans continuent à t'incarner tour à tour⁷⁴ ! Toutes se ressemblent, toutes te ressemblent, lorsqu'en des temps difficiles comme celui-ci, elles expriment la fermeté.

Des passages de ce premier discours ont été publiés le 11 mai 1961 dans *Le Nouveau Candide*.

Texte 1962-3 (*Le Nouveau Candide*, n° 2, 11-18 mai 1961, p. 1 et 5.)

p. 1

Jeanne d'Arc

par

André Malraux

Le traditionnel hommage à Jeanne d'Arc, en ce 532^e anniversaire de la délivrance d'Orléans, n'a pas été comme les autres. C'est que le ministre d'Etat chargé du discours s'appelait André Malraux, qu'il est l'un de nos plus grands écrivains et que cet écrivain fut l'un des guerriers exceptionnels de notre temps en Chine, en Espagne, dans le maquis et sur le Rhin.

Cette confrontation du romancier de L'Espoir et de la sainte qui ne douta jamais du destin de sa patrie et de la justice de sa cause, nous a valu une page d'anthologie brûlante de passion. Il nous a paru que les lecteurs du Nouveau Candide aimeraient connaître in extenso ce grand texte.

La fidélité qu'Orléans – Orléans seule ! – lui a témoignée à travers les siècles, fait oublier que Jeanne d'Arc est l'objet d'une aventure unique : la tardive découverte de sa personne n'affaiblit pas sa légende, elle lui donne son suprême éclat. Pour la France et pour le monde, la petite sœur de saint Georges devint Jeanne vivante par les textes du procès de condamnation et du procès de réhabilitation : par ses réponses de Rouen, par le rougeoiement sanglant du bûcher.

Nous savons aujourd'hui qu'à Chinon, à Reims, à la guerre, et même à Rouen, sauf pendant une seule et atroce journée, elle est une âme invulnérable. Ce qui vient d'abord de ce qu'elle ne se tient que pour la mandataire de ses voix : « Sans la grâce de Dieu, je ne saurais que faire. » On connaît la sublime cantilène de ses témoignages de Rouen : « La première fois, j'eus grand-peur. La voix vient à midi; c'était l'été, au fond du jardin de mon père... Après l'avoir entendue trois fois, je compris que c'était la voix d'un ange... Elle était belle, douce et humble; et elle me racontait la grande pitié qui était au royaume de France... Je dis que j'étais une pauvre fille qui ne savait ni aller à cheval ni faire la guerre... Mais la voix disait : « Va, fille de Dieu... »

Certes, Jeanne est fémininement humaine. Elle n'en montre pas moins, quand il le faut, une incomparable autorité. Les capitaines sont exaspérés par «cette péronnelle qui veut leur enseigner la guerre». (La guerre ? les batailles qu'ils perdaient, et qu'elle gagne...). Qu'ils l'aiment ou la haïssent, ils retrouvent dans son langage le «*Dieu le veut!*» des croisades. Cette fille de dix-sept ans, comment la comprendrions-nous si nous n'entendions pas sous sa merveilleuse simplicité l'accent incorruptible avec lequel les Prophètes tendaient vers les rois d'Orient leurs mains menaçantes, et leurs mains consolantes, vers la grande pitié du royaume d'Israël ?

C'était aussi un 18 juin

Avant le temps des combats, on lui demande : «Si Dieu veut le départ des Anglais, qu'a-t-il besoin de vos soldats ? Les gens de guerre combattront, et Dieu donnera la victoire.» Ni saint Bernard ni saint Louis n'eussent mieux répondu.

Mais ils portaient en eux la Chrétienté, non la France.

Et à Rouen, seule devant les deux questions meurtrières : «Jeanne, êtes-vous en état de grâce ?» – «Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir», et surtout, la réponse illustre : «Jeanne, lorsque saint Michel vous apparut, était-il nu ?» – «Croyez-vous Dieux si pauvre qu'il ne puisse vêtir ses anges ?»

Lorsqu'on l'interroge sur sa soumission à l'Eglise militante, elle répond, troublée mais non hésitante : «Oui, mais Dieu est premier servi !» Nulle phrase ne la peint davantage. En face du dauphin, des prélats ou des hommes d'armes, elle écarte le secondaire, combat pour l'essentiel. Depuis que le monde est monde, c'est le génie même de l'action. Et sans doute lui doit-elle ses succès militaires. Dunois dit qu'elle disposait à merveille des troupes et surtout de l'artillerie, ce qui était peut-être plus surprenant que difficile.

Car les Anglais devaient moins leurs victoires à l'intelligence très réelle, mais élémentaire, de leur tactique, qu'à l'absence de toute tactique française, à la folle comédie à laquelle Jeanne semble avoir mis fin. Les batailles, en ce temps-là, étaient très lourdes pour les vaincus; nous oublions trop que l'écrasement de l'armée anglaise, à Patay, puisque sans elle l'armée française se fût divisée avant le combat, et puisqu'elle seule la rassembla...

LIRE LA SUITE PAGE 5

SUITE DE LA PAGE 1

p. 5

Elle incarne les grands rêves contradictoires des hommes... C'est la seule figure de victoire qui soit aussi une figure de pitié

C'était en 1429, le 18 juin.

«Avant tout, dit le Général de Gaulle, elle rétablit la confiance». Dans ce monde où Ysabeau de Bavière avait signé à Troyes la mort de la France en notant seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi et la France. Il n'y avait plus rien : soudain, il y eut l'espoir – et, par elle, les premières victoires, qui rétablirent l'armée.

Puis – par elle, contre presque tous les chefs militaires – le sacre qui rétablit le roi. Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France, et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.

Après le sacre, elle est écartée, et commence la série de vains combats qui la menèrent à Compiègne pour rien, si ce n'était pour devenir la première martyre de France. Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent d'une nuit étoilée de fleurs de lys son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et fraternelle autorité qu'elle partage avec les fondatrices d'ordre religieux, ces mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'abjuration – qui reste d'ailleurs mystérieux. La comparaison du court texte français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture.

Elle signe d'une sorte de rond bien qu'elle ait appris à signer Jeanne.

— Signez d'une croix.

Or, il avait été convenu, entre elle et les chefs de guerre de dauphin, que tous les textes de mensonge, tous les textes imposés, auxquels leurs destinataires ne devaient pas ajouter foi, seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblait dicté par Dieu même pour délivrer sa mémoire de ceux qui tenaient son corps en leur pouvoir, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé.

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long de procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée. Et peut-être, à la dernière minute, espéra-t-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée.

Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais posé sur sa poitrine, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées. (Car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette relapse...)

Et la première flamme vint – et avec elle le cri atroce qui allait faire écho, dans tous les cœurs chrétiens, au cri de la Vierge lorsqu'elle vit monter la croix du Christ sur le ciel livide.

Après quoi, Jeanne ne prononça plus que le mot : *Jésus*.

Et Paris pleure à son tour

Alors, depuis ce qui avait été la forêt de Brocéliande jusqu'aux cimetières de Terre Sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes. Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les pieux de la Table Ronde et les compagnons de Saint Louis, les premiers combattants tombés à la prise de Jérusalem et les deniers fidèles du petit Roi Lépreux, tout l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombres, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme enfin immobile, qui était devenue le corps même de la chevalerie.

«Comment vous parlaient vos voix ?» lui avait-on demandé quand elle était vivante.» – «Elles me disaient : “Va, fille de Dieu, va, fille au grand cœur !...”» Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouve dans les cendres, que le bourreau ne put ou n'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, «afin que nul n'en fit des reliques».

Car ce n'est pas seulement à Orléans, c'est dans la plupart des villes qu'elle avait délivrées, qu'elle demeurait présente. Il était plus facile de la brûler que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait, ces villes faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et Charles VII, qui ne se souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière, ordonna le procès de réhabilitation.

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy, qui n'ont pu venir, et ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiègne... Tout le passé revient cette voix que le chroniqueur appelle une lugubre plainte : «Bien que ma fille n'ait pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi, des gens qui lui voulaient du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent iniquement et...» La voix désespérée se brise. Alors, Paris, qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignon, Paris redevenu soudain la ville de Saint Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.

Ici débute la mystérieuse justice

L'enquête commence.

Oublions, ah, oublions ! le passage sinistre de ses juges comblés d'honneur, et qui ne se souviennent de rien. D'autres se souviennent. Long cortège, qui sort de la vieillesse comme on sort de la nuit... Un quart de siècle a passé. Les pages de Jeanne sont des hommes mûrs; ses compagnons de guerre, son confesseur – qui, lui, ne l'avait pas abandonnée – ont les cheveux blancs. Ici débute, non le mythe, mais la mystérieuse justice que l'humanité porte au plus secret de son cœur.

Cette fille, tous l'ont connue, ou rencontrée, pendant un an. Et ils ont eux aussi, oublié beaucoup de choses, mais non la trace qu'elle a laissée en eux. Le duc d'Alençon l'a vue une nuit s'habiller, quand, avec beaucoup d'autres, ils couchaient sur la paille : elle était belle, dit-il, mais nul n'eut osé la désirer. Devant le scribe attentif et respectueux, le chef de guerre tristement vainqueur se souvient de cette minute, il y a vingt-sept ans, dans la lumière lunaire... Il se souvient aussi de la première blessure de Jeanne. Elle avait dit :

«Demain, mon sang coulera, au-dessus du sein.»

Il revoit la flèche transperçant l'épaule, sortant du dos, Jeanne continuant le combat jusqu'au soir, emportant enfin la bataille des Tournelles.

Revoit-il le sacre ? Avait-il cru faire sacrer saint Louis ?

Hélas ! Mais pour tous les témoins, elle est la patronne du temps où les hommes ont vécu leurs rêves et selon leur cœur, et depuis le duc jusqu'au confesseur et à l'écuyer, tous parlent d'elle comme les Rois Mages, rentrés dans leurs royaumes, avaient parlé d'une étoile disparue...

De ces centaines de survivants interrogée, depuis Hauviette de Domrémy, jusqu'à Dunois, se lève une présence familière et pourtant unique, joie et courage, Notre-Dame de France avec son clocher tout bruissant des oiseaux du surnaturel ! – Jeanne de l'enthousiasme du peuple d'Orléans lorsqu'il la vit revenir, après la prise des Tournelles : le contre-point de la Jeanne du procès de Rouen, seule au milieu de la haine, avec les profondes traces de ses fers aux poignets.

Et lorsque que le XIX^e siècle retrouvera ce nostalgique reportage du temps disparu, commencera, bien avant la béatification, la surprenante aventure : symbole de la patrie, Jeanne d'Arc, en devenant vivante, accède à l'universalité.

Pour les protestants, elle est la plus célèbre figure de notre histoire avec Napoléon; pour les catholiques, elle est la plus célèbre sainte française.

L'éternel appel à la justice

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a deux ans, les enfants représentèrent quelques scènes de l'histoire de France.

Dans les bruit de forge où se forgeait la ville que les Brésiliens appellent aujourd'hui la capitale de l'espoir, Jeanne et la République étaient toutes deux la France, parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui lui ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes.

Sa touchante image tricolore au pied des gratte-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte de bois dressée sur les routes où les tombes des chevaliers français voisinent avec celles des soldats de l'an II...

Ô seule figure de victoire qui soit aussi une figure de pitié !

Le plus mort des parchemins nous transmet le frémissement stupéfait des juges de Rouen lorsque tu lui réponds : «Je n'ai jamais tué personne». Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure; ils se souviennent que c'était le tien.

L'année dernière, à la reprise d'*Antigone*, la princesse thébaine avait coupé ses cheveux comme toi, et disait avec ton petit profil intrépide, la phrase immortelle : «Je ne suis pas venue pour partager la haine, mais pour partager l'amour.»

Le monde reconnaît la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi, dans les pires épreuves, il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais au centre de la solitude des hauts-plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus une personne à défaut de visage, et la mystérieuse voure [*sic*].⁷⁵

Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes; et pour le brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort.

Ô Jeanne sans sépulcre, qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, Jeanne sans portrait, peu important tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut animée, tu as donné ton visage inconnu.

*

Texte 1964-1

Le discours de Rouen (1964)

Le texte publié par le Ministère des Affaires culturelles en 1971

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES CULTURELLES

DISCOURS

prononcé par Monsieur André Malraux, Ministre d'Etat
à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc
le 31 mai 1964, à Rouen

Vous avez bien voulu, Monsieur le Maire, me demander d'assumer ce que le plus grand poète de votre ville, qui fut aussi l'un des plus grands poètes du monde, appelait «un triste et fier honneur»⁷⁶, celui de reprendre ce que j'ai dit, il y a quelques années à Orléans⁷⁷, de Jeanne d'Arc victorieuse, et de rendre hommage, en ce lieu illustre par le malheur, à Jeanne d'Arc vaincue⁷⁸ – à la seule figure de notre histoire, sur laquelle se soit faite l'unanimité du respect.

La résurrection de sa légende est antérieure à celle de sa personne, mais aventure unique ! La tardive découverte de sa personne n'affaiblit pas sa légende, elle lui donne son suprême éclat. Pour la France et pour le monde, la petite sœur de saint Georges devint

Jeanne vivante par les textes du procès de condamnation et du procès de réhabilitation : par les réponses qu'elle fit ici, par le rougeoiement sanglant du bûcher.

Nous savons aujourd'hui qu'à Chinon, à Orléans, à Reims, à la guerre, et même ici, sauf pendant une seule et atroce journée, elle est une âme invulnérable. Ce qui vient d'abord de ce qu'elle ne se tient que pour la mandataire de ses voix : «Sans la grâce de Dieu, je ne saurais que faire». On connaît la sublime cantilène de ses témoignages de Rouen : «La première fois, j'eus grand-peur. La voix vient à midi ; c'était l'été, au fond du jardin de mon père... Après l'avoir entendue trois fois, je compris que c'était la voix d'un ange... Elle était belle, douce et humble ; et me me racontait la grande pitié qui était au royaume de France... Je dis que j'étais une pauvre fille qui ne savait ni aller à cheval ni faire la guerre... Mais la voix disait : “Va, fille de Dieu”...»

Certes, Jeanne est fémininement humaine. Elle n'en montre pas moins, quand il le faut, une incomparable autorité. Les capitaines sont exaspérés par cette «péronnelle qui veut leur enseigner la guerre». (La guerre ? Les batailles qu'ils perdaient et qu'elle gagne...) Qu'ils l'aiment ou la haïssent, ils retrouvent dans son langage le «Dieu le veut» des Croisades. Cette fille de dix-sept ans, comment la comprendrions-nous si nous n'entendions pas, sous sa merveilleuse simplicité, l'accent incorruptible avec lequel les Prophètes tendaient vers les rois d'Orient leurs mains menaçantes, et leurs mains consolantes vers la grande pitié du royaume d'Israël ?

Avant le temps des combats, on lui demande : «Si Dieu veut le départ des Anglais, qu'a-t-il besoin de vos soldats ?» – «Les gens de guerre combattront, et Dieu donnera la victoire.» Ni saint Bernard ni Saint Louis n'eussent mieux répondu.

Mais ils portaient en eux la chrétienté, non la France.

Et à quelques pas d'ici, seule devant les deux questions meurtrières : «Jeanne, êtes-vous en état de grâce ?» – «Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir !» ; et surtout la réponse illustre : «Jeanne, lorsque saint Michel vous apparut, était-il nu ?» – «Croyez-vous Dieu si pauvre qu'il ne puisse vêtir ses anges ?»

Lorsqu'on l'interroge sur sa soumission à l'Eglise militante, elle répond troublée, mais non hésitante : «Oui, mais Dieu premier servi !» Nulle phrase ne la peint davantage. En face du dauphin, des prélats ou des hommes d'armes, elle écarte le secondaire, combat pour l'essentiel : depuis que le monde est monde, tel est le génie de l'action. Et sans doute lui doit-elle ses succès militaires. Dunois dit qu'elle disposait à merveille les troupes et surtout l'artillerie, ce qui semble surprenant. Mais les Anglais devaient moins leurs victoires à leur tactique⁷⁹ qu'à l'absence de toute tactique française, à la folle comédie héritée de Crécy⁸⁰ à laquelle Jeanne mit fin. Les batailles de ce temps étaient très lourdes pour les vaincus : nous oublions trop que l'écrasement de l'armée anglaise à Patay fut de même nature que celui de l'armée française à Azincourt. Et le témoignage du duc d'Alençon interdit que l'on retire à Jeanne d'Arc la victoire de Patay puisque, sans elle, l'armée française se fût divisée avant le combat, et puisqu'elle seule la rassembla...

C'était en 1429 – le 18 juin.

Dans ce monde où Ysabeau de Bavière avait signé à Troyes la mort de la France en notant seulement dans son journal l'achat d'une nouvelle volière, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi, la France.

Il n'y avait plus rien : soudain, il y eut l'espoir – et par elle, les premières victoires qui rétabliront l'armée.

Puis – par elle, contre presque tous les chefs militaires – le sacre, qui rétablit le roi. Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.

Après le sacre, elle est écartée, et commande la série de vains combats qui la mèneraient à Compiègne pour rien, si ce n'était pour devenir la première martyre de la France.

Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent de la légende son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et fraternelle autorité

qu'elle partage avec les fondatrices d'ordres religieux, ces mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'abjuration – qui reste mystérieux. La comparaison du court texte français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture. Elle signe d'une sorte de rond, bien qu'elle ait appris à signer *Jeanne*. «Signez d'une croix.» Or, il avait été convenu entre elle et les chefs de guerre du dauphin que tous les textes de mensonges, tous les textes imposés, seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblaient dicté par Dieu même pour sauver sa mémoire, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé...

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long du procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée. Et peut-être, à la dernière minute, espéra-t-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée. Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais posé sur sa poitrine, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées. (Car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette relapse...) Et la première flamme vint, et avec elle le cri atroce qui allait faire écho, dans tous les cœurs chrétiens, au cri de la Vierge lorsqu'elle vit monter la croix du Christ sur le ciel livide.

Alors, depuis ce qui avait été la forêt de Brocéliande jusqu'aux cimetières de Terre-Sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes. Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les peux de la Table Ronde et les compagnons de Saint Louis, les premiers combattant tombés à la prise de Jérusalem, et les derniers fidèles du petit Roi Lépreux, toutes l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombre, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme enfin immobile, qui était devenue le corps brûlé de la chevalerie.

Mais il était plus facile de la brûler que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait, les villes qu'elle avait délivrées faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et

Charles VII, qui ne se souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière, ordonna le procès de réhabilitation.

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy qui ont pu venir, et ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiègne... Tout le passé revient avec cette voix que le chroniqueur appelle «une lugubre plainte» : « Bien que ma fille n'ait pensée, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi, des gens qui lui voulaient du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent iniquement et...» La voix désespérée se brise. Alors, Paris qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignonne, Paris, redevenue soudain la ville de Saint Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.

L'enquête commence.

Oublions, ah ! oublions le passage sinistre de ses juges comblés d'honneur, et qui ne se souviennent de rien. D'autres se souviennent. Long cortège, qui sort de la vieillesse comme on sort de la nuit... Un quart de siècle a passé. Les pages de Jeanne sont des hommes mûrs ; ses compagnons de guerre, son confesseur ont les cheveux blancs. Ici débute non le mythe, mais la mystérieuse justice que l'humanité porte au plus secret de son cœur.

Cette fille, tous l'avaient connue, ou rencontrée, pendant un an. Et ils ont eux aussi oublié beaucoup de choses, mais non la trace qu'elle a laissée en eux. Le duc d'Alençon l'a vue une nuit s'habiller, quand, avec beaucoup d'autres, ils couchaient sur la paille : elle était belle, dit-il, mais nul n'eût osé la désirer. Devant le scribe attentif et respectueux, le chef de guerre tristement vainqueur se souvient de cette minute, il y a vingt-sept ans, dans la lumière lunaire... Il se souvient aussi de la première blessure de Jeanne. Elle avait dit : «Demain, mon sang coulera, au-dessus du sein.» Il revoit la flèche transperçant l'épaule, sortant du dos, Jeanne continuant le combat jusqu'au soir, emportant enfin la bastille des Tourelles... Revoit-elle le sacre ? Avait-elle cru faire sacrer Saint Louis ?

Hélas ! Mais pour tous les témoins, elle est la patronne du temps où les hommes auront vécu selon leurs rêves et selon leur cœur, et depuis le duc jusqu'au confesseur et la l'écuyer, tous parlent d'elle comme les Rois Mages, rentrés dans leurs royaumes, avaient parlé d'une étoile disparue...

De ces centaines de survivants interrogés, depuis Hauviette de Domrémy jusqu'à Dunois, se lève une présence familière et pourtant unique, joie et courage, Notre-Dame la France avec son clocher tout bruissant des oiseaux du surnaturel. Et lorsque le XIX^e siècle retrouvera ce nostalgique reportage du temps disparu, commencera, des années avant la béatification, la surprenante aventure : bien qu'elle symbolise la patrie, Jeanne d'Arc, en devenant vivante, accède à l'universalité. Pour les protestants, elle est la plus célèbre figure de notre histoire avec Napoléon ; pour les catholiques, elle sera la plus célèbre sainte française.

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a quatre ans [cinq ans]⁸¹ les enfants représentèrent quelques scènes de l'histoire de France. Apparut Jeanne d'Arc, une petite fille de quinze ans, sur un joli bûcher de feu de Bengale, avec sa bannière, un grand bouclier tricolore et un bonnet phrygien. J'imaginai, devant cette petite République, le sourire bouleversé de Michelet ou de Victor Hugo. Dans le grand bruit de forge où se forgeait la ville, Jeanne et la République étaient toutes deux la France, parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui leur ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes. Sa touchante image tricolore au pied des gratte-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte de bois dressée sur les routes où les tombes des chevaliers français voisinent avec celles des soldats de l'An II...

Le plus mort des parchemins nous transmet le frémissement stupéfait des juges de Rouen lorsque Jeanne leur répond : «Je n'ai jamais tué personne.» Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure : il découvre que c'était le sien. Il y a trois ans, à la reprise d'*Antigone*, la princesse thébaine avait coupé ses cheveux comme elle, et disait avec le petit profil intrépide de Jeanne la phrase immortelle : «Je ne suis pas venue pour partager

la haine, mais pour partager l'amour.» Le monde reconnaît la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais dans la solitude des hauts-plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus une personne à défaut de visage, et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure. Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes ; et pour le brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort.

«Comment vous parlaient vos voix ?», lui avait-on demandé quand elle était vivante. «Elles me disaient : “Va, fille de Dieu, va, fille au grand cœur...” » Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouva dans les cendres, que le bourreau ne put ou n'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, «afin que nul n'en fit des reliques».

Elle avait passionnément demandé le cimetière chrétien.⁸² Alors naquit la légende. Le cœur descend le fleuve. Voici le soir. Sur la mer, les saints et les fées de l'arbres-aux-fées de Domrémy⁸³ l'attendent. Et à l'aube, toutes les fleurs marines remontent la Seine, dont les berges se couvrent de chardons bleus étoilés par les lys...

La légende n'est pas si fausse. Ce ne sont pas les fleurs marines que ces cendres ont ramenées vers nous, c'est l'imager la plus pure et la plus émouvante de France. Ô Jeanne sans sépulcre et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, peu important tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu. Une fois de plus, les fleurs des siècles vont descendre... Au nom de tous ceux qui sont ou qui seront ici, qu'elles te saluent sur la mer, toi qui as donné la seule figure de victoire qui soit une figure de pitié !

Des passages de ce second discours ont été publiés le 5 juin 1964 dans *Notre République* et le 7 mai 1971 dans *Le Figaro littéraire* pour marquer la publication, cette année-là, des *Oraisons funèbres*.

Texte 1964-2 (*Notre République*, 5 juin 1964, p. 8)

C'était en 1429 le 18 juin

Le 31 mai dernier, André Malraux évoquait à Rouen «la seule figure de notre histoire sur laquelle se soit faite l'unanimité du respect» : Jeanne d'Arc. A Orléans, déjà, il y a quelques années, il avait évoqué Jeanne d'Arc victorieuse. A Rouen, «ce lieu illustre par le malheur», c'est à Jeanne d'Arc vaincue que rend hommage l'auteur de la Condition Humaine. Voici, avec son autorisation, le texte intégral de son discours :

La résurrection de sa légende est antérieure à celle de sa personne, mais, aventure unique ! la tardive découverte de sa personne n'affaiblit pas sa légende, elle lui donne son suprême éclat. Pour la France et pour le monde, la petite sœur de Saint-Georges devint Jeanne vivante par les textes du procès de condamnation et du procès de réhabilitation : par les réponses qu'elle fit ici, par le rougeoiement sanglant du bûcher.

Nous savons aujourd'hui qu'à Chinon, à Orléans, à Reims, à la guerre, et même ici, sauf pendant une seule et atroce journée, elle est une âme invulnérable. Ce qui vient d'abord de ce qu'elle ne se teint que pour la mandataire de ses voix : «Sans la grâce de Dieu, je ne saurais que faire.» On connaît la sublime cantilène de ses témoignages de Rouen : « La première fois, j'eus grand-peur. La voix vient à midi; c'était l'été, au fond du jardin de mon père... Après l'avoir entendue trois fois, je compris que c'était la voix d'un ange... Elle était belle, douce et humble; et elle me racontait la grande pitié qui était au royaume de France... Je dis que j'étais une pauvre fille qui ne savait ni aller à cheval ni faire la guerre... Mais la voix disait : «Va, fille de Dieu...»

Certes, Jeanne est fémininement humaine. Elle n'en montre pas moins, quand il le faut, une incomparable autorité. Les capitaines sont exaspérés par «cette péronnelle qui veut leur enseigner la guerre». (La guerre ? les batailles qu'ils perdaient, et qu'elle gagne...) Qu'ils l'aiment ou la haïssent, ils retrouvent dans son langage le «Dieu le veut !» des Croisades. Cette fille de dix-sept ans, comment la comprendrions-nous si nous n'entendions pas, sous sa merveilleuse simplicité, l'accent incorruptible avec lequel les Prophètes tendaient vers les rois d'Orient leur mains menaçantes, et leurs mains consolantes, vers la grande pitié du royaume d'Israël ?

Avant le temps des combats, on lui demande : «Si Dieu veut le départ des Anglais, qu'a-t-il besoin de vos soldats ? — Les gens de guerre combattront, et Dieu donnera la victoire.» Ni saint Bernard ni saint Louis n'eussent mieux répondu.

Mais ils portaient en eux la chrétienté, non la France.

Et à quelques pas d'ici, seule devant les deux questions meurtrières : « Jeanne, êtes-vous en état de grâce ? — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir ! » et surtout, la réponse illustre : «Jeanne, lorsque Saint Michel cous apparut, était-il nu ? — Croyez-vous Dieu si pauvre, qu'il ne puisse vêtir ses anges ?»

L'espoir, soudain

Lorsqu'on l'interroge sur sa soumission à l'Eglise militante, elle répond, troublée mais non hésitante : «Oui, mais Dieu premier servi !» Nulle phrase ne la peint davantage. En face du dauphin, des prélats ou des hommes d'armes, elle écarte le secondaire, combat pour l'essentiel : l'action. Et sans doute lui doit-elle ses succès militaires. Dunois dit qu'elle disposait à merveille les troupes et surtout l'artillerie, ce qui semble surprenant. Mais les Anglais devaient moins leurs victoires à leur tactique, qu'à l'absence de toute tactique française, à la folle comédie héritée de Crécy à laquelle Jeanne mit fin. Les batailles de ce temps étaient très lourdes pour les vaincus; nous oublions trop que l'écrasement de l'armée anglaise, à Patay, fut de même nature que celui de l'armée française à Azincourt. Et le témoignage du duc d'Alençon interdit que l'on retire à Jeanne d'Arc la victoire de Patay, puisque sans elle, l'armée française se fût divisée avant le combat, et puisqu'elle seule la rassembla...

C'était en 1429, le 18 juin...

Dans ce monde où Isabeau de Bavière avait signé à Troyes la mort de la France en notant seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi, la France.

Il n'y avait plus rien : soudain, il y eut l'espoir — et par elle, les premières victoires, qui rétablirent l'armée.

Puis — par elle, contre presque tous les chefs militaires — le sacre, qui rétablit le roi. Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France, et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.

Après le sacre, elle est écartée, et commence la série de vains combats qui la mèneraient à Compiègne pour rien, si ce n'était pour devenir la première martyre de la France. Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent de la légende son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et fraternelle autorité qu'elle partage avec les fondatrices d'ordres religieux, ces mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'abjuration – qui reste d'ailleurs mystérieux. La comparaison du court texte en français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture. Elle signe d'une sorte de rond, qu'elle ait appris à signer Jeanne. «Signez d'une croix.» Or, il avait été convenu entre elle et les chefs de guerre du dauphin, que tous les textes de mensonges, tous les textes imposés, auxquels leurs destinataires ne devaient pas ajouter foi, seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblait dicté par Dieu même pour sauver sa mémoire, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé...

Au pied des gratte-ciel touchante image tricolore

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long du procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée. Et peut-être, à la dernière minute, espéra-t-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée. Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais posé sur sa poitrine, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées (car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette relapse...). Et la première flamme vint – et avec elle, le cri atroce qui allait faire écho, dans tous les cœurs chrétiens, au cri de la Vierge lorsqu'elle vit monter la croix du Christ sur le ciel livide.

Alors, depuis ce qui avait été la forêt de Brocéliande jusqu'aux cimetières de Terre-Sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes. Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les preux de la Table Ronde et les compagnons de Saint-Louis, les premiers combattants tombés à la prise de Jérusalem et les derniers fidèles du petit Roi Lépreux, tout l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombre, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme immobile, qui était devenue le corps brûlé de la chevalerie.

Mais il était plus facile de la brûler, que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait, les villes qu'elle avait délivrées faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et Charles VII, qui ne se souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière, ordonna le procès de réhabilitation.

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy qui ont pu venir, et ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiègne... Tout le passé revient avec cette voix que le chroniqueur appelle une lugubre plainte : «Bien que ma fille n'ait pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi, des gens qui lui voulaient du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent iniquement et...» La voix désespérée se brise. Alors, Paris qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignonne, Paris redevenue soudain la ville de Saint-Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.

L'enquête commence.

Oublions, ah ! oublions ! le passage sinistre de ses juges comblés d'honneur, et qui ne se souviennent de rien. D'autres se souviennent. Long cortège, qui sort de la vieillesse comme on sort de la nuit... Un quart de siècle a passé. Les pages de Jeanne sont des hommes mûrs; ses compagnons de guerre, son confesseur ont les cheveux blancs. Ici débute, non le mythe, mais la mystérieuse justice que l'humanité porte au plus secret de son cœur.

Cette fille, tous l'avaient connue, ou rencontrée, pendant un an. Et ils ont eux aussi, oublié beaucoup de choses, mais non la trace qu'elle a laissée en eux. Le duc l'Alençon l'a vue une nuit s'habiller, quand, avec beaucoup d'autres, ils couchaient sur la paille : elle était belle, dit-il, mais nul n'eût osé la désirer. Devant le scribe attentif et respectueux, le chef de guerre tristement vainqueur se souvient de cette minute, il y a vingt-sept ans, dans la lumière lunaire... Il se souvient aussi de la première blessure de Jeanne. Elle avait dit : «Demain, mon sang coulera, au-dessus du sein.» Il revoit la flèche transperçant l'épaule, sortant du dos, Jeanne continuant le combat jusqu'au soir, emportant enfin la bastille des Tourelles... Revoit-il le sacre ? Avait-elle cru faire sacrer Saint Louis ? Hélas ! Mais pour tous les témoins, elle est la patronne du temps où les hommes ont vécu selon leurs rêves et selon leur cœur, et depuis le duc jusqu'au confesseur et à l'écuyer, tous parlent d'elle comme les Rois Mages, rentrés dans leurs royaumes, avaient parlé d'une étoile disparue...

De ces centaines de survivants interrogés, depuis Hauviette de Domrémy jusqu'à Dunois, se lève une présence familière et pourtant unique, joie et courage, Notre-Dame la France avec son clocher tout bruissant des oiseaux du surnaturel. Et lorsque le XIX^e siècle retrouvera ce nostalgique reportage du temps disparu, commencera, des années avant la béatification, la surprenante aventure : bien qu'elle symbolise la patrie, Jeanne d'Arc, en devenant vivante, accède à l'universalité. Pour les protestants, elle est la plus célèbre figure de notre histoire avec Napoléon; pour les catholiques, elle sera la plus célèbre sainte française.

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a quatre ans, les enfants représentaient quelques scènes de l'histoire de France. Apparut Jeanne d'Arc, une petite fille de quinze ans, sur un joli bûcher de feu de Bengale; avec sa bannière, un grand bouclier tricolore et un bonnet phrygien. J'imaginai, devant cette petite République, le sourire bouleversé de Michelet ou de Victor Hugo. Dans le grand bruit de forge où se forgeait la ville, Jeanne et la République étaient toutes deux la France, parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui leur ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes. Sa touchante image tricolore au pied des gratte-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte de bois dressée sur les routes où les tombes des chevaliers français voisines avec celles des soldats de l'an II...

Alors naquit la légende

Le plus mort des parchemins mous transmet le frémissement stupéfait des juges de Rouen lorsque Jeanne leur répond : «Je n'ai jamais tué personne.» Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure : ils découvrent que c'était le sien. Il y a trois ans, à la reprise d'*Antigone*, la princesse thébaine avait coupé ses cheveux comme elle, et disait avec le petit profil intrépide de Jeanne, la phrase immortelle : «Je ne suis pas venue pour partager la haine, mais pour partager l'amour.» Le monde reconnaît la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais dans la solitude des hauts-plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus une personne à défaut de visage, et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure. Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes; et pour le brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort.

«Comment vous parlaient vos voix ?», lui avait-on demandé quand elle était vivante. «Elles me disaient : «Va, fille de Dieu, va, fille au grand cœur !...» Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouva dans les cendre, que le bourreau ne put ou n'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, «afin que nul n'en fit des reliques».

Elle avait passionnément demandé le cimetière chrétien. Alors naquit la légende. Le cœur descend le fleuve. Voici le soir. Sur la mer, les saints et les fées de l'arbre-aux-fées de Domrémy l'attendent. Et à l'aube, toutes les fleurs marines remontent la Seine, dont les berges se couvrent des chardons bleus des sables étoilés par les lys...

La légende n'est pas si fausse. Ce ne sont pas les fleurs marines que ces cendres ont ramenées vers nous, c'est l'image la plus pure et la plus émouvante de France. O Jeanne sans sépulcre et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, peu important tes vingt mille statues, sans compter celle des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu. Une fois de plus, les fleurs des siècles vont descendre... Au nom de tous ceux qui sont ou qui seront ici, qu'elles te saluent sur la mer, toi qui as donné au monde la seule figure de victoire qui soit une figure de pitié !

*

Texte 1964-7 (*Le Figaro littéraire*, 7 mai 1971, p. I et V)

Jeanne d'Arc l'image la plus émouvante de la France

« *Le tombeau des héros est le cœur des vivants* »

*André Malraux publie très prochainement chez Gallimard, sous le titre *Les Oraisons funèbres*, les discours qu'il a prononcés, notamment pour l'anniversaire de la Libération de Paris, les funérailles de Le Corbusier et de Braque, le transfert des cendres de Jean Moulin, la commémoration de la mort de Jeanne d'Arc.*

Le 8 mai 1961, André Malraux prononçait à Orléans, place du Martroi, un discours sur l'héroïne nationale. Le 31 mai 1964, la ville de Rouen lui demanda de le modifier en raison notamment de la différence des cérémonies. La tradition veut, en effet, qu'à l'endroit de la Seine où les cendres de la sainte furent répandues, chaque année, on jette des fleurs.

A la veille de la fête de Jeanne d'Arc, nous avons choisi de publier un extrait (ou plus précisément la dernière partie) de ce texte encore inédit.

Dans ce monde où Ysabeau de Bavière avait signé à Troyes la mort de la France en notant seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi, la France.

Il n'y avait plus rien : soudain, il y eut l'espoir – et par elle, les premières victoires, qui rétablirent l'armée.

Puis – par elle, contre presque tous les chefs militaires – le sacre, qui rétablit le roi. Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France, et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.

Après le sacre, elle est écartée, et commande la série de vains combats qui la mèneraient à Compiègne pour rien, si ce n'était pour devenir la première martyre de la France.

Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent de la légende son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et affectueuse autorité qu'elle partage avec les fondatrices d'ordres religieux, ces mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'abjuration – qui reste mystérieux. La comparaison du court texte français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture. Elle signe d'une sorte de rond, bien qu'elle ait appris à signer Jeanne. « Signez d'une croix ! » Or, il avait naguère été convenu entre elle et les chefs de guerre du dauphin que tous les textes de mensonge, tous les textes

imposés, seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblait dicté par Dieu pour sauver sa mémoire, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé...

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long du procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée. Et peut-être, à la dernière minute, espéra-t-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée. Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais posé sur sa poitrine, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées. (Car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette relapse...) Et la première flamme vint, et avec elle le cri atroce qui allait faire écho, dans tous les cœurs chrétiens, au cri de la vierge lorsqu'elle vit monter la croix du Christ sur le ciel livide.

De ce qui avait été la forêt de Brocéliande jusqu'aux cimetières de Terre sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes. Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les preux de la Table ronde et les compagnons de Saint Louis, les premiers combattants tombés à la prise de Jérusalem et les derniers fidèles du petit roi lépreux, toute l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombre, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme enfin immobile, qui devenait le corps brûlé de la chevalerie.

Il était plus facile de la brûler que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait, les villes qu'elle avait délivrées faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et Charles VII, qui ne se souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière, ordonna le procès de réhabilitation.

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy qui ont pu venir, et

SUITE PAGE V (35)

Malraux : «Jeanne incarne les grands rêves des hommes»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiègne... Tout le passé revient avec cette voix que le chroniqueur appelle une lugubre plainte : «Bien que ma fille n'ait pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi, des gens qui lui voulait du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent iniquement et...» La voix désespérée se brise. Alors, Paris qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignonne, Paris redevenue soudain la ville de Saint Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.

L'enquête commence.

Oublions, ah ! oublions le passage sinistre de ses juges comblés d'honneur, et qui ne se souviennent de rien, d'autres se souviennent. Long cortège, qui sort de la vieillesse comme on sort de la nuit... Un quart de siècle a passé. Les pages de Jeanne sont des hommes mûrs ; ses compagnons de guerre, son confesseur ont les cheveux blancs. Ici débute la mystérieuse justice que l'humanité porte au plus secret de son cœur.

Cette fille, tous l'avaient connue, ou rencontrée, pendant un an. Et ils ont eux aussi oublié beaucoup de choses mais non la trace qu'elle a laissée en eux. Le duc d'Alençon l'a vue une nuit s'habiller, quand, avec beaucoup d'autres, ils couchaient sur la paille. Elle était belle, dit-il, mais nul n'eût osé la désirer. Devant le scribe attentif et respectueux, le chef de guerre tristement vainqueur se souvient de cette minute, il y a vingt-sept ans, dans la lumière lunaire... Il se souvient aussi de la première blessure de Jeanne. Elle avait dit : «Demain, mon sang coulera, au-dessus du sein.» Il revoit la flèche transperçant l'épaule, sortant du dos, Jeanne continuant le combat jusqu'au soir, emportant enfin la bastille des Tourelles... Revoit-elle le sacre ? Avait-elle cru faire sacré Saint Louis ? Hélas ! Mais, pour tous les témoins, elle est la patronne du temps où les hommes ont vécu selon leurs rêves et selon leur cœur, et depuis le duc jusqu'au confesseur et à l'écuyer, tous parlent d'elle comme les rois mages, rentrés dans leurs royaumes, avaient parlé d'une étoile disparue...

De ces centaines de survivants interrogés, depuis Hauviette de Domrémy jusqu'à Dunois, se lève une présence familière et pourtant unique, joie et courage, Notre-Dame la France avec son clocher tout bruissant des oiseaux du surnaturel. Et lorsque le XIX^e siècle retrouvera ce nostalgique reportage du temps disparu, commencera, des années avant la béatification, la surprenante aventure : bien qu'elle symbolise la patrie, Jeanne d'Arc, en devenant vivante, accède à l'universalité. Pour les protestants, elle est la plus célèbre figure de notre histoire avec Napoléon ; pour les catholiques, elle sera la plus célèbre sainte française.

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a quatre ans, les enfants représentèrent quelques scènes de l'histoire de France. Apparut Jeanne d'Arc, une petite fille de quinze ans, sur un joli bûcher de feu de Bengale, avec sa bannière, un grand bouclier tricolore et un bonnet phrygien. J'imaginai, devant cette petite République, le sourire bouleversé de Michelet ou de Victor Hugo. Dans le grand bruit de forge où se forgeaient la ville, Jeanne et la République étaient toutes deux la France, parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui leur ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes. Sa touchante image tricolore au pied des gratte-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte des bois dressées sur les routes où les tombes des chevaliers français voisinent avec celles des soldats de l'An II...

Le plus mort des parchemins nous transmet le frémissement stupéfait des juges de Rouen lorsque Jeanne leur répond : «Je n'ai jamais tué personne.» Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure : ils découvrent que c'était le sien. Il y a trois ans, à la reprise d'*Antigone*, la princesse thébaine avait coupé

ses cheveux comme elle, et disait avec le petit profil intrépide de Jeanne la phrase immortelle : «Je ne suis pas venue pour partager la haine, mais pour partager l'amour.» Le monde reconnaît la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais dans la solitude des hauts plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus une personne à défaut de visage, et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure. Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes ; pour le brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort. «Comment vous parlait vos voix ?», lui avait-on demandé quand elle était vivante. «Elles me disaient : Va, fille de Dieu, va, Fille au grand cœur...» Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouva dans les cendres, que le bourreau ne put ou n'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, «afin que nul n'en fit des reliques».

Elle avait passionnément demandé le cimetière chrétien. Alors naquit la légende.

Le cœur descend le fleuve. Voici le soir. Sur la mer, les saints et les fées de l'arbre-aux-fées de Domrémy l'attendent. Et à l'aube, toutes les fleurs marines remontent la Seine, dont les berges se couvrent des chardons bleus des sables, étoilés par les lys...

La légende n'est pas si fausse. Ce ne sont pas les fleurs marines que ces cendres ont ramenées vers nous, c'est l'image la plus pure et la plus émouvante de France. Ô Jeanne sans sépulcre et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants peu important tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu. Une fois de plus, les fleurs des siècles vont descendre... Au nom de tous ceux qui sont ou qui seront ici, qu'elles te saluent sur la mer, toi qui as donné au monde la seule figure de victoire qui soit une figure de pitié !

* * *

*

Notes

- 1 Villon, «Ballade [des Dames du temps jadis]», v. 21-22, in *Le Testament Villon*, dans *Œuvres complètes*, éd. de J. Cerquiglini-Toulet et L. Tabard, Paris, Gallimard, 2014, (coll. «Bibliothèque de la Pléiade»), p. 53.
- 2 Le fait que le dossier ne propose aucun sommaire et que ses 42 documents ne sont qu'empilés en liasse a pu permettre nombre de croisements, de mélanges ou de doublons d'un dossier à l'autre.
- 3 On aurait pu au moins mentionner l'existence de ce dossier, au plus en publier les textes non repris ailleurs.
- 4 Les *Dits et Ecrits* d'André Malraux de Travi et Chanussot ont été publiés pour la première fois fin 2003 et la bibliographie de ma thèse était disponible dès le printemps 2004 (le tome III : *Dix mille textes pour André Malraux*). Elle sera publiée dans le cdrom accompagnant *Le Sens ou la Mort*, Berne – Bruxelles – New York, Peter Lang, 2010.
- 5 Depuis les années 1430, au début de mai de chaque année, Orléans a commémoré sa délivrance du 8 mai 1329 due principalement à Jeanne d'Arc. S'il y eut des interruptions dans la continuité de cette tradition, c'est qu'elles étaient le fait d'événements particulièrement exceptionnels et lourds de dangers majeurs. Reims et Rouen, notamment, ont célébré et célèbrent régulièrement Jeanne, mais, en effet, Orléans seul l'a fait avec la plus grande constance.
- 6 On a en effet commencé à découvrir «sa personne» qu'à partir du procès de «nullité de la condamnation» de Jeanne instruit dans les années 1450 à Rouen, et bien plus nettement dès les travaux et publications de Jules Michelet et de ses disciples. Dans le même temps, au XIX^e s., dès la publication de *La Pucelle d'Orléans* de Schiller (1802), elle inspira nombre d'artistes et la ferveur populaire s'empara du personnage. Ce n'est toutefois qu'en 1909 que l'Eglise catholique (Pie X) la déclara bienheureuse et qu'elle la canonisa en 1920 (Benoît XV). Peu de temps après, Barrès, en accord avec Poincaré, fit adopter par l'Assemblée nationale et le Sénat une loi instituant fête nationale le deuxième dimanche de mai. Péguy avait aussi publié en 1897 *Jeanne d'Arc, drame en trois pièces* et surtout son *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* en 1910.
- 7 Saint Georges était un officier romain de haut rang, mort en martyr en 303 à Lydda (actuellement Lod, en Israël). Il est le saint patron de la chevalerie, mais aussi de... Londres et de toute l'Angleterre.
- 8 Avant de rédiger son discours, Malraux a probablement relu quelques pages de Michelet, de Péguy et d'autres auteurs. Sans doute la plupart des faits et citations reprises dans son discours viennent-elles de ces lectures.

Cette «seule journée» eut lieu, selon Michelet, le 1^{er} avril 1431, le jour de Pâques, après une Semaine Sainte passée dans une grande détresse morale et spirituelle qu'elle parvint à surmonter tout de même. Et l'historien de préciser : «Mais le lendemain [du samedi saint], que devint-elle, le dimanche, le grand dimanche de Pâques ? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque la fête universelle éclatant à grand bruit de cloches par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort. [...] Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humaine, seule en être exclue !...» L'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui menait le procès de Jeanne après qu'elle eut été livrée aux Anglais par les Bourguignons (ils l'avaient capturée à Compiègne), lui refusa avec cruauté le sacrement de l'Eucharistie et lui envoya à manger un poisson avarié qui la rendit très malade. Michelet précise aussi que «les consolants visages des saintes» et des anges qui l'ont soutenue durant son combat pour le rétablissement du roi de France ne lui rendaient que très rarement visite durant cette période. Jeanne fut brûlée vive 59 jours plus tard, le mercredi 30 mai.

Toutefois, La « seule journée » à laquelle Malraux fait allusion pourrait bien être celle durant laquelle (24 mai 1431), au cimetière de St-Ouen, sur un échafaud entouré par la foule, pressée par Winchester, Cauchon, le prédicateur Erard et trente-trois assesseurs (et devant un bûcher prêt à prendre feu), Jeanne céda à la peur et signa la petite révocation de six lignes, le fameux acte d'abjuration dont il sera question plus bas, rétractation qu'elle rejeta dès le lendemain. Cf. Robert Brasillach : « D'un bout à l'autre du procès, sauf à la fin, lorsqu'elle est brisée par ses souffrances et ses déceptions, elle proteste avec une opiniâtreté presque rieuse [...] » (« Pour une méditation sur la raison de Jeanne d'Arc », préface au *Procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Editions de Paris, 1998, p. 24-25 ; texte de 1932.)

Puisque j'ignore quelle édition de *L'Histoire de France* Malraux a consultée (peut-être celle de 1961 parue aux éditions Boutan-Marguin), je me réfère ici à la monumentale édition des *Œuvres complètes* de Michelet par Paul Viallaneix, publiées entre 1971 et 1987 (alors interrompues par l'éditeur) en 21 tomes. Voir donc Jules Michelet, *Œuvres complètes*, t. VI : *Histoire de France*, t. III, éd. de P. Viallaneix, Paris, Flammarion, 1978, p. 106, 116 et 109-110. Michelet indique la source des citations tirées des divers interrogatoires qu'a dû subir Jeanne, et Viallaneix, contrairement à d'autres, ne les a pas omises.

L'histoire de Jeanne occupe le livre X, chapitres III et IV, de son impressionnante *Histoire de France* (16 tomes dans l'édition de Viallaneix). *L'Histoire de France* fut à nouveau publiée intégralement en 2008 aux éditions des Equateurs en 15 volumes. Voir aussi *Le Moyen Age*, présenté par Claude Mettra, Paris, Laffont, 1981, (coll. « Bouquins ») : ce volume groupe les livres consacré à cette période et correspond aux t. IV à VI de Viallaneix. On ne pourrait pas terminer cet excursus bibliographique sans signaler l'édition parue en 2013 chez Citadelles et Mazenod en un grand volume admirablement illustré, mais qui n'offre qu'une anthologie de textes tirés de *L'Histoire de France*, le tout présenté par Paule Petitier.

- 9 « N'était-ce la grâce de Dieu, je ne saurais rien faire. » Brasillach, *Le procès de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 46. Autre source possible de Malraux : Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, Paris, Le Seuil, 1959, (coll. « Le temps qui court »), p. 167.
- 10 Un hêtre séculaire et célèbre se trouvait « au fond du jardin » près de la chaumière du père de Jeanne. Enfant, Jeanne jouait et priait sous sa frondaison. Elle suspendait des guirlandes de fleurs à ses branches. C'était « l'arbre aux fées » que Malraux évoquera dans le discours de Rouen (1964). Voir *infra* la note 83.
- 11 Chez Péguy, Jeanne dit : « Sera-t-il dit que vous [Dieu] n'aurez point fait cesser la grande pitié qui est au royaume de France. » – « Attendant la consolation d'Israël ; du royaume d'Israël : jusqu'à quand, ô mon Dieu, attendrons-nous la consolation du royaume de France ; la consolation de la grande pitié qui est au royaume de France. » Péguy, *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1975 [1957], (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 399 et 407.
- 12 Voici un passage de Michelet qui a pu servir de source à l'orateur pour ce paragraphe (Michelet, *op. cit.*, p. 65) :

« Un jour d'été, jour de jeûne, à Midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit de ce côté une éblouissante lumière, et elle entendit une voix : « Jeanne, soit bonne et sage enfant ; va souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand-peur.

« Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme [“probe et sage” selon Littré, soit : “preux” selon l'étymologie]. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher, ni conduire les hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

«Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archevêque des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, "et lui raconta la grande pitié qui estoit au royaume de France".»

Dans *Jeanne d'Arc au bûcher*, Claudel fait répéter de nombreuses fois par les voix (par Jeanne elle-même) : «Jeanne ! Jeanne ! Jeanne ! Fille de Dieu, va ! va ! va !» Dans ses notes Pascal Lécroart indique que l'expression vient de la déposition de Dunois au procès de Rouen et qu'«elle est devenue quasiment proverbiale». Paul Claudel, *Jeanne au bûcher*, in *Théâtre*, t. II, Paris, Gallimard, 2011, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 660 sqq : et p. 1679, n. 41. – Voir Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc. Les témoignages du procès de réhabilitation, 1450-1456*, Paris, Hachette, 1953, p. 135.

- 13 Michelet : «Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même. Elle en avait la mobilité, mais aussi l'aimable douceur, la pitié facile et charmante, l'excellence au moins du premier mouvement.» Michelet, *op. cit.*, p. 121.
- 14 Cette plainte, attribuée à Jean de Gamaches, est considérée aujourd'hui comme apocryphe. Voir Contamine, Bouzy et Hélary, *Jeanne d'Arc : histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, 2012, (coll. «Bouquins»), p. 726.
- 15 «[Les anciens Armagnacs] l'auraient suivie, non pas à Orléans, mais tout aussi bien à Jérusalem.» – «C'était un irrésistible élan de pèlerinage et de croisade.» Michelet, *op. cit.*, p. 72 et 78. – Cf. Péguy, *Le Mystère de la vocation de Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes, op. cit.*, p. 1239-1243.
- 16 «Les docteurs introduits et placés dans une salle, la jeune fille alla s'asseoir au bout du banc et répondit à leurs questions. Elle raconta avec une simplicité pleine de grandeur [Michelet ajoute en note : «"Magno modo." Déposition du frère Séguin.>] les apparitions et les paroles des anges.» Michelet, *op. cit.*, p. 69.
- 17 Voir la citation de Péguy, *supra* note 11.
- 18 «Un dominicain lui fit une seule objection, mais elle était grave : "Jehanne, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France ; si telle est sa volonté, il n'y pas besoin de gens d'armes." Elle ne se troubla point : "Ah ! mon Dieu, dit-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire.» Michelet, *op. cit.*, p. 69.
- 19 «[Les juges] lui adressèrent une insidieuse et perfide question, une question telle qu'on ne peut sans crime l'adresser à aucun vivant : "Jehanne, croyez-vous être en état de grâce ?" / Ils croyaient l'avoir liée d'un lacs insoluble. / [...] Elle trancha le nœud avec une simplicité héroïque et chrétienne : "Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre. Si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir." / Les pharisiens furent stupéfaits.» Michelet, *op. cit.*, p. 97.
- 20 «On la pressa alors sur les visions, sur un signe qui aurait apparu au dauphin, sur sainte Catherine et saint Michel. Entre autres questions hostiles et inconvenantes, on lui demanda si, lorsqu'il lui apparaissait, saint Michel *était nu* ?... A cette vilaine question, elle répliqua, sans comprendre, avec une pureté céleste : "Pensez-vous donc que Notre-Seigneur n'ai pas de quoi le vêtir ?"» Michelet, *op. cit.*, p. 98.
- 21 «Elle répondit [...] "qu'elle s'en rapporterait à l'Eglise militante, *pourvu qu'elle ne lui commandât chose impossible*." – "Croyez-vous donc n'être point sujette à l'Eglise qui est en terre, à notre Saint-Père le Pape, aux cardinaux, archevêques, évêques et prélats ?" – "Oui, sans doute, *notre Sire servi*." – "Vos voix vous défendent de vous soumettre à l'Eglise militante ?" – "Elles ne le défendent point, *Notre-Seigneur étant servi premièrement*."» Michelet, *op. cit.*, p. 106.
- 22 Parfaite définition malrucienne de l'action. Garine, Borodine, Kyo, Katow, Scali, Ximenès, Magnin, Vincent Berger, T. E. Lawrence et le Général de Gaulle (et particulièrement le dernier de ma liste) ne

renieraient pas cette définition qu'ils incarnent tous – avec des nuances ou des degrés différents, il est vrai. – Comparez : «La pensée n'est rien sans l'action, ni l'action sans la pensée. Personne mieux que Jeanne ne connut cette alliance parfaite, à laquelle rêvent les plus hauts génies.» Robert Brasillach, «Pour une méditation sur la raison de Jeanne d'Arc», *op. cit.*, p. 20

- 23 Nommé durant sa jeunesse le Bâtard d'Orléans parce qu'il était le fils de Mariette d'Enghien, maîtresse du duc Louis d'Orléans, frère cadet de Charles VI, Jean de Dunois (1403-1468) était Capitaine d'Orléans. Cousin de Charles VII, il vouait à Jeanne une indéfectible confiance et était l'un de ses plus loyaux compagnons d'armes, dès le moment où la jeune fille se détermina à libérer Orléans qu'assiégeaient les Anglais. Il joua un rôle déterminant avec Jeanne pour la levée du siège de la ville (8 mai 1429) et dans l'obtention de la victoire de Patay (18 juin 1429).
- 24 Jean, duc d'Alençon : «Jeanne dans tous ses faits, en dehors du fait de la guerre, était simple et jeune ; mais sur le fait de la guerre elle était très experte, tant dans le port de la lance que pour rassembler l'armée en ordre de bataille et pour préparer l'artillerie ; et de cela tous s'émerveillaient qu'elle agissait de façon si prudente et avisée sur le fait de guerre, comme l'eût fait un capitaine qui aurait pratiqué vingt ou trente années ; surtout dans la préparation de l'artillerie, car c'est en cela qu'elle se comportait fort bien.» Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 154.
- 25 Comparez avec ce qu'écrivit Michelet à propos de la tactique des Anglais à maintenir le siège d'Orléans : «Cette disposition prouve que Talbot et les autres chefs anglais avaient eu jusque-là plus de bravoure et de bonheur que d'intelligence militaire.» Michelet, *op. cit.*, p. 71. Le ministre d'Etat ne pouvait se permettre de blesser l'honneur du Royaume-Uni.
- 26 A Azincourt (en Artois), le 25 octobre 1415, le roi d'Angleterre Henri V (1387-1422) obtint une nette victoire sur les Français pourtant bien plus nombreux. Ce sont leurs très nombreux grands arcs à longue portée qui assurèrent la supériorité des Anglais. – A propos de cette bataille, l'anecdote des «chats d'Azincourt» sera souvent racontée par Malraux pour son côté fort farfelu. On la trouve dans *Le Miroir des limbes (Les Chênes qu'on abat...)* : Malraux est censé être à la La Boisserie :

«Je m'adresse à Geoffroy de Courcel :

– Vous avez lu la dernière théorie anglaise sur Azincourt ?

– Je ne crois pas.

– La tradition veut que les archers français n'aient pas pu se servir de leurs arcs, détendus par la pluie parce qu'ils n'avaient pas d'étuis, alors que les archers anglais en avaient.

– On n'est plus d'accord ? demande le Général.

– La nouvelle théorie dit ceci. L'Europe était alors parcourue d'immenses bandes de rats. Les Anglais seuls avaient des «capitaineries de chats». Une des multitudes de rats a contourné l'armée anglaise, non par peur des chats, mais à cause de leur odeur. Et elle s'est ruée sur les cordes graissées des arcs français.

– A Azincourt, dit le Général, les archers combattaient avec des arcs ou des arbalètes ?

– Dans un film, avec des arcs... Tout ça est peut-être farfelu, mais un historien pourrait contrôler si l'armée anglaise possédait ou non des capitaineries de chats. Ça me plaît, cent vingt chats en rang...

– En faire vivre deux ensemble, dit Mme de Gaulle, est déjà assez difficile !...»

Malraux, *Le Miroir des limbes*, II, IV, in *Œuvres complètes*, t. III, éd. de M.-F. Guyard, Paris, Gallimard, 1996, («Bibliothèque de La Pléiade»), p. 608.

- 27 Jean d'Alençon (1409-1476), proche compagnon d'armes de Jeanne qu'elle appelait «gentil duc», participe à la libération d'Orléans et contribue nettement à la victoire de Patay.
- 28 Cf. Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 152-153.
- 29 Le 10 mai 1942, le général de Gaulle évoque Jeanne d'Arc en ces termes : «Le présent est, pour la patrie, au moins aussi terrible que l'était la situation au moment où parut Jeanne d'Arc. Ce qui menace

la France aujourd'hui, tout comme au temps de Jeanne d'Arc, ce n'est pas seulement le danger résultant de l'invasion et de la conquête ennemie, mais c'est aussi, et presque surtout, la dislocation nationale, cette sorte de rupture de l'unité et de la cohésion françaises devant la faillite ou la trahison de ceux qu'elle tenait pour ses chefs, *cette sorte d'effondrement de la confiance de la nation*, en elle-même, en ses alliés, en la cause de la liberté du monde pour laquelle elle aura sacrifié plus qu'aucun autre peuple. [...] Nous pensons tous aujourd'hui que si la France trouva en elle-même, il y a cinq cents ans, à l'appel de Jeanne d'Arc la flamme nécessaire à son salut, elle peut tout aussi bien aujourd'hui retrouver la même flamme. Et c'est pourquoi, en cette fête de Jeanne d'Arc, célébrée dans la phase la plus dure de cette guerre gigantesque et dans le plus grave moment de l'existence nationale, *nous ne voulons rassembler nos esprits et nos cœurs que dans la confiance inébranlable en la destinée de la France éternelle.*» Charles de Gaulle, «10 mai 1942. Allocution prononcée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc», in *Discours et messages*, t. I : *Pendant la guerre, juin 1940 – janvier 1946*, Paris, Plon, 1970 [1946], p. 185. (Je souligne.)

30 La propre mère de Charles VII, Isabeau de Bavière (1370-1435) tenta de gouverner le royaume de France dès le moment que Charles VI (1368-1422) sombra dans la démence (1392). Prenant tantôt le parti des Armagnacs (on lui prêta une liaison avec leur chef, Louis d'Orléans – le père de Dunois –, de laquelle serait né le futur Charles VII), tantôt celui des Bourguignons et des Anglais. Le 21 mai 1420 à Troyes, elle signa une alliance avec Henri V d'Angleterre qui, épousant la sœur de Charles, fut reconnu comme héritier du trône de France. Le futur Charles VII fut renié comme dauphin par sa mère qui lui affirma qu'il n'était pas le fils du roi Charles VI. – Michelet : «[Jeanne] déclara, au nom de Dieu, que Charles VII était l'héritier ; elle le rassura sur sa légitimité dont il doutait lui-même.» Michelet, *op. cit.*, p. 60.

31 Cf. «Cette princesse possédait aussi un petit chat, des cygnes, et un chat-huant. Mais son goût principal était pour les oiseaux chantants ou oiseaux de volière. Leur ramage, leur société, avait pour elle un charme qui était devenu une habitude et un besoin. Partout où se transportait la reine, elle se faisait suivre de ses «turtres [tourtereaux] et oiselets.» En 1420, la reine résidait à Troyes. Elle venait de marier sa fille Catherine, en livrant la France aux Anglais. Il paraît que l'état de la guerre et d'insécurité des routes ne lui avait pas permis de lui faire apporter ses volières. Nous lisons en effet dans un autre compte : «A Bernard de Caen, demeurant à Troyes, pour trois douzaines de petits oiselés chantans, tant chardonnerelz, linotes, tarins, pinçons et autres, mâles et femelles... par lui apportés à ses risques et périls de Bray à Troyes pour la plaisance et esbattement de la dite dame en juin 1420, 4 liv. 16 s. p.»» Edouard Carton, *Le magasin pittoresque*, Paris, 39^e année, 1871, p. 214.

Vallet de Viriville, *Isabeau de Bavière, reine de France : étude historique*, Paris, 1859, p. 31-32 : «Au mois de juin 1420, à l'époque même où le traité de Troyes venait d'être signé, Isabelle avait encore son séjour à Troyes. Sous cette même date, nous trouvons dans nos compte royaux les détails qui suivent : «A Bernard de Caen, pour trois douzaines de petits oisellès chantans, chardonneretz, linotes, tarins, pinçons et autres, masles et femelles, achetez de lui en ladite ville de Troyes, au mois de juin, l'an mil quatre cents et vingt, et par lui apportez de Bray, à ses fortunes, de vers la ville de Troyes, pour la plaisance et esbattement de madite dame la reine, pour ce 4 livres 16 sous parisis.» / Telles étaient les occupations de la reine qui venait de signer le traité de Troyes ! Ce trait de caractère nous conduit à montrer Isabelle de Bavière dans son intérieur et au sein de ses habitudes de la vie privée. / Isabelle, et je laisse aux moralistes le soin d'apprécier ce fait, avait un goût prononcé pour les animaux. De tout temps, sa demeure fut une volière, sans cesse bruyante et peuplée de mille oiseaux divers, parleurs, jacasseur et chanteurs : papegay (perroquets), tourterelles, oiselet étrangers, menus oiseaux de nos climats. Cette volière la suivait ou se renouvelait partout.» On trouve ce texte en ligne : <http://reader.digitale-sammlungen.de/en/fs1/object/display/bsb10419646_00037.html>, (Bayerische Staatsbibliothek München), pages électroniques consultées le 3 août 2016.

32 Jeanne et l'armée des Français entrent à Reims le 16 juillet 1429, non sans avoir dû forcer Troyes et Châlons à se rendre. Le sacre a lieu le lendemain dans la cathédrale, selon le rite séculaire.

-
- 33 A propos de cette phrase, Jacqueline Machabéïs met en évidence «la conception erronée d'une Jeanne d'Arc incarnant une nation.» (Article «Jeanne d'Arc», in Jean-Claude Larrat [édit.], *Dictionnaire André Malraux*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 618.) Madame Machabéïs a parfaitement raison, mais Malraux suit ici, encore, la voie proposée par Michelet et par Péguy : «Car il y eut un peuple, il y eut une France» ; «Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même.» Michelet, *op. cit.*, p. 120 et 121 ; Péguy: *Le Mystère de la vocation de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 1208, où Jeanne, parlant de la France, la considère comme une «nation», un «peuple» et un «pays».
- 34 Les deux discours publiés par le Ministère disent «commande», ce qui est évidemment une bévue de dactylographe.
- 35 «Cependant les Anglais avaient décidé le duc de Bourgogne à les aider sérieusement. Plus il les voyait faibles, plus il avait l'espoir de garder les places qu'il pourrait prendre en Picardie. Les Anglais, qui venaient de perdre Louviers, se mettaient à sa discrétion. Ce prince, le plus riche de la chrétienté, n'hésitait plus à mettre de l'argent et des hommes dans une guerre dont il espérait avoir le profit. Pour quelque argent, il gagna le gouverneur de Soissons. Puis il assiégea Compiègne, dont le gouverneur était aussi un homme fort suspect. Mais les habitants étaient trop compromis dans la cause de Charles VII pour laisser livrer leur ville. La Pucelle vint s'y jeter.» Michelet, *op. cit.*, p. 84.
- 36 «Première» en en célébrité, très certainement, mais non historiquement. Le martyrologe romain recense de nombreuses femmes martyres «françaises» dès le règne de Childéric I^{er} (vers 457) et tout au long des siècles du moyen âge. Ce que Malraux veut mettre en évidence est que Jeanne est bien la première martyre mourant «pour la France».
- 37 «On était arrivé au 23 mai, au lendemain de la Pentecôte ; Winchester [le cardinal de Winchester, chancelier d'Angleterre, grand-oncle d'Henri VI, roi d'Angleterre, participa décisivement à la condamnation de Jeanne] ne pouvait plus rester à Rouen. Il fallait en finir. On résolut d'arranger une grande et terrible scène publique qui pût ou effrayer l'obstinée, ou tout au moins donner le change au peuple. [...] Tout ce qu'on obtenait d'elle cette fois c'était qu'elle voulait bien se soumettre au pape. Cauchon répondait : “Le pape est trop loin.” [...] Erard [le prédicateur du jour] ne se décourageait pas, il menaçait, il pria. Tantôt il disait : “Jehanne, nous avons tant pitié de vous !...” et tantôt : “Abjure, ou tu seras brûlée !” Tout le monde s'en mêlait, jusqu'à un bon huissier, qui touché de compassion, la suppliait de céder, et assurait qu'elle serait tirée des mains des Anglais, remise à l'Eglise. “Eh bien ! je signerai”, dit-elle. – Alors Cauchon, se tournant vers le cardinal, lui demanda respectueusement ce qu'il fallait faire. “L'admettre à la pénitence”, répondit le prince ecclésiastique. / Le secrétaire de Winchester tira de sa manche une toute petite révocation de six lignes (celle qu'on publia ensuite avait six pages), il lui mit la plume en main, mais elle ne savait pas signer ; elle sourit et traça un rond ; le secrétaire lui prit la main et lui fit faire une croix.» Michelet, *op. cit.*, p. 109 et 110.
- 38 Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 152-153 : «Après avoir longtemps refusé de signer, Jeanne finit par s'y résoudre, c'est-à-dire qu'elle traça d'abord, sur la feuille qu'on lui tendit, un signe quelconque en forme de rond (on sait pourtant, cela est attesté par les trois signatures qui nous restent d'elle, qu'elle avait appris à signer de son nom). Le secrétaire du roi d'Angleterre, présent à la scène, Laurent Calot, voulut alors la contraindre et lui fit tracer une croix sur la cédule en guise de signature ; or, d'après tous les témoins, à ce moment-là Jeanne riait. Pourquoi ce rire ? Rire nerveux, a-t-on dit. La nervosité n'est guère dans le caractère de Jeanne, encore que les circonstances de l'abjuration eussent pu la provoquer. Mais on peut se demander aussi si elle n'a pas eu envie de rire en voyant qu'on l'obligeait à tracer, sur une cédule à laquelle elle n'adhérait que par force, précisément le signe qu'elle mettait autrefois sur les lettres qu'elle savait fausses et pour induire l'ennemi en erreur.»
- 39 Par exemple : «[Les voix] m'ont dit que je serais délivrée, que je sois gaie et hardie.» et encore : «Les saintes me disent que je serai délivrée à une grande victoire ; et elles me disent encore : “Prends tout en gré ; ne te soucie de ton martyr ; tu en viendras enfin au royaume du Paradis.”» Michelet, *op. cit.*, p. 100.

-
- 40 Ce n'est pas ce que dit Michelet qui rapporte les dernières paroles de Jeanne sur le bûcher, répétées par le dominicain, «témoin obligé et juré de la mort», qui y monta aux premiers moments : «Elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses Saintes. Elle leur rendit témoignage : “Oui, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée !...”» Michelet commente : «Que toute incertitude ait cessé dans les flammes, cela nous doit faire croire qu'elle accepta la mort pour la *délivrance* promise, qu'elle n'entendit plus le *salut* au sens judaïque et matériel [la «lettre»], comme elle avait fait jusque-là, qu'elle vit clair enfin, et que, sortant des ombres, elle obtint ce qui lui manquait encore de lumière et de sainteté.» Michelet, *op. cit.*, p. 119. – Malraux ne reprend pas à son compte cette interprétation mystique ressemblant pourtant assez au «principe malrucien du renversement» », effet de sa «signature». C'est très certainement, d'une part, que cette interprétation n'aurait pas été comprise par les auditeurs de Malraux et que, d'autre part, si elle avait été comprise, elle eût contrevenu aux normes politiques, sociologiques et psychologiques du temps et de la République. Voir Jean-François Lyotard, «Le monstre a occupé mes décombres (d'une biographie de Malraux)», *Critique*, n^{os} 591-592, août-septembre 1996 : «Cinquante ans, 1946-1996», p. 644. Cf. Claude Pillet, *Le Sens ou la Mort*, Berne – New York, éd. Peter Lang, 2010, p. 164. – Quand Michelet écrit, à propos des visions et des voix de Jeanne : «Si *poésie* veut dire *création*, c'est là sans doute la poésie suprême.», il s'agit de ce que j'ai essayé d'appeler dans ce livre «vérité mystique», cette vérité qui n'est rendue possible et telle que par ce renversement créateur. (Voir Pillet, *op. cit.*, p. 416-420.)
- 41 «Un Anglais lui passa une croix de bois, qu'il fit d'un bâton ; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair...» Michelet, *op. cit.*, p. 118.
- 42 Il s'agit du crucifix de procession de l'église voisine de la place où Jeanne fut exécutée. Des Orléanais, émus, le lui apportèrent à sa demande. C'était l'église du Saint-Sauveur, qui fut détruite en 1793. Voir Michelet, *ibid.*
- 43 «Et alors le bourreau mit le feu... Elle le vit d'en haut et poussa un cri...» Michelet, *ibid.*
- 44 «Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : “Jésus !”». Michelet, *op. cit.*, p. 119. – Cf. Péguy : «Comme il [Jésus] allait rentrer dans son éternité, / Sur le point de rentrer dans son éternité, / C'est alors, tous les textes concordent, les textes sont formels, c'est alors qu'il poussa cette clameur effrayante. / En marchant derechef dans son éternité.» Péguy, *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 436.
- 45 Ernest Renan :
- «On a souvent observé que la plupart des croyances populaires qui vivent encore dans nos différentes provinces sont d'origine celtique. Un fait non moins remarquable, c'est la forte teinte de naturalisme ; qui domine dans ces croyances. Ainsi, chaque fois que le vieil esprit celtique apparaît dans notre histoire, on voit renaître avec lui la foi à la nature et à ses magiques influences. Une de ces manifestations les plus caractérisées me semble être celle de Jeanne d'Arc. Cette espérance indomptable, cette fermeté dans l'affirmation de l'avenir, cette croyance que le salut du royaume viendra d'une femme, tous ces traits, si éloignés du goût ancien et du goût germanique, sont à beaucoup d'égard celtiques. Le souvenir du vieux culte s'était perpétué à Domrémy, comme dans tant d'autres endroits, sous forme de superstition populaire. La chaumière de la famille d'Arc était ombragée d'un hêtre fameux dans le pays, et dont on faisait le séjour des fées. Dans son enfance Jeanne allait suspendre à ses branches des guirlandes de feuillage et de fleurs, qui disparaissaient, disait-on, pendant la nuit. Les actes de son procès parlent avec épouvante de cette innocente pratique comme d'un crime contre la foi, et pourtant ils ne se trompaient pas complètement, les impitoyables théologiens qui jugèrent la sainte fille ! Sans qu'elle le sût, elle était plus celtique que chrétienne. Elle a été annoncée par Merlin ; elle ne connaît pas le pape et l'Eglise ; elle ne croit que la voix de son cœur. Cette voix, elle l'entend dans la campagne, au bruit du vent dans les arbres, quand son ouïe est frappée de sons mesurés et lointains. Durant son procès, fatiguée de questions et de subtilités scolastiques, on lui demande si elle entend ses voix : “Menez-moi dans un bois, dit-elle, et je les entendrai bien.” Sa légende

se teignit des mêmes couleurs : la nature l'aimait ; les loups ne touchaient jamais les brebis de son troupeau ; quand elle était petite, les oiseaux venaient manger son pain dans son giron, comme privés.» Ernest Renan, «La poésie des races celtiques», in *Essais de morale et de critique*, dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. de Henriette Psichari, Paris, Calmann-Lévy, 1948, p. 270-271. (Texte de 1854.)

Maurice Barrès :

«A Domrémy, nous sommes enveloppés dans la vapeur de mystère où Jeanne se forma. Nous voyons agir en elle, à son insu, les vieilles imaginations celtiques.» – «[Jeanne] accomplit le plus beau des miracles selon le cœur celtique. Merlin, le roi des enchanteurs, que vénèrent encore divers rameaux de la race bretonne, avait-il prophétisé sa venue ?» Barrès, «L'Enfance de Jeanne d'Arc», in *Le Mystère en pleine lumière*, dans *Romans et voyages*, t. II, Paris, Laffont, 1994, (coll. «Bouquins»), p. 870 et 874.

46 Cf. : «[Evêque et comte de Beauvais], vous entendîtes tout à coup l'épée sonner dans la balance, vous entendîtes de la mer du Nord aux rives du Jourdain la vieille chevalerie qui venait de remuer sous la terre.» Bernanos, *Jeanne, relapse et sainte*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, éd. de Michel Estève, Paris, Gallimard, 1965, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 30.

47 Nom usuel de Baudouin IV, roi de Jérusalem de 1174 à 1185. Particulièrement vaillant et tenace malgré sa maladie, il réussit à maintenir son royaume face aux armées de Saladin. Après la mort du roi franc, Saladin prit rapidement la ville sainte (1187).

48 Ce paragraphe est cité par Malraux dans *Le Miroir des limbes*, I, V, II (*Antimémoires*), *op. cit.* p. 447, quand le «bonze» du Ryôanji de Kyôto évoque le seppuku.

Pour Jeanne et la chevalerie, voir ces passages de Bernanos :

«Ô visage sacré ! Ô doux visage de mon pays. Regard sans peur ! Ils [= les juges de Jeanne] virent tes pauvres joues creusées pas la fièvre, la sueur perler à ton petit front têtue, le tremblement de ta bouche, lorsque dans l'air étouffant de la salle d'audience, traquée depuis tant de jours, tu refusas tout à coup de faire face, tu rendis ta parole et ton serment, ô fine fleur de la chevalerie !» Georges Bernanos, *Jeanne, relapse et sainte*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, *op. cit.*, p. 30.

«Bien loin de sentir aucun mépris pour l'espèce de puissance dont l'épée est le symbole, je puis dire à la face de certains hommes d'Eglise qui la dédaignaient jadis aux mains des princes légitimes et la vénèrent aujourd'hui dans celles d'un aventurier galicien deux fois parjure [soit le général Franco], que je l'honore. Elle n'est nullement l'emblème de la force brutale, du moins pour les hommes d'Occident. Elle est celui de la chevalerie, le signe de l'honneur chevaleresque, et il n'y a aucun paradoxe à écrire qu'un tel esprit n'a rien de commun avec Machiavel et le réalisme latin. Au temps où les hommes bardés de fer, redoutables à cheval, étaient par terre aussi inoffensifs qu'une tortue enfermée dans sa carapace, n'importe quel militaire réaliste aurait commencé par tuer le cheval. D'où vient que ce geste, si conforme au génie pratique, était alors tenu pour ignoble ? Lorsqu'un frère du Temple prêtait serment de ne pas retourner le dos devant moins de trois païens, il faisait mieux qu'égaliser les chances entre lui et ses adversaires, il triplait volontairement son propre risque comme si la loi de l'Epée, bien loin d'être celle de la force brutale s'exerçant avec le maximum d'efficacité possible, ou même celle du simple *fair play*, ne trouvait son achèvement que dans cette loi plus haute du dépassement, du surpassement de la nature, qui est la règle de tout héroïsme spirituel. Je ne prétends pas que les chevaliers du Temple aient toujours raisonné comme je viens de le faire, je soutiens seulement qu'aucun homme de bonne foi ne saurait donner le même nom à des types humains aussi différents que celui du chevalier occidental et du mercenaire romain, de Saint Louis et de Jules César, de Colleone et de Jeanne d'Arc.» Georges Bernanos, *Nous autres Français*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, éd. de Michel Estève, Paris, Gallimard, 1965, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 633-634.

- 49 Voir Michelet, *op. cit.*, p. 99 et *supra* n. 12.
- 50 Frère Isambart de la Pierre, dominicain de Rouen, «l'un des trois personnages qui assistèrent Jeanne jusque sur le bûcher», rapporte au procès de Rouen les paroles du bourreau : «Et disait et affirmait ce bourreau que nonobstant l'huile, le soufre et le charbon qu'il avait appliqués contre les entrailles et le cœur de Jeanne, toutefois il n'avait pu aucunement consumer ni mettre en cendres les entrailles ni le cœur, de quoi était autant étonné comme d'un miracle tout évident.» Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 192, n. 3 et 270. Ailleurs Régine Pernoud note : «Cendres et cœurs furent jeté en Seine : il fallait éviter que l'on n'en fasse des reliques.» (*Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 129.)
- 51 «Charles VII agissait-il pur la sauver ? En rien, ce semble ; il avait pourtant des prisonniers entre ses mains ; il pouvait la protéger, en menaçant de représailles.» Michelet, *op. cit.*, p. 93.
- 52 Car c'est bien d'«un procès de sorcellerie» qui est dirigé contre Jeanne, à l'instigation de Winchester et du juge Jean d'Estivet. Voir Michelet, *op. cit.*, p. 82. – Comparez avec ce qu'écrivit Barrès : «Le prince chétif et sujet aux scrupules que Jeanne avait trouvé dans Chinon, inquiet de savoir qu'il était devant Dieu l'héritier légitime du trône, se demandait maintenant s'il avait été conduit à Reims par une sorcière. Voilà d'ailleurs, à mon sens, ce qui explique le mieux qu'il n'ait rien fait pour sauver Jeanne : puisqu'elle avait été prise, c'est que Dieu la rejetait. Les années, en s'accumulant, n'avaient pu le rassurer. Il est permis de croire qu'il voulut connaître sur place l'opinion des compatriotes de Jeanne, de ceux qui l'avaient vue naître, grandir, prier et qui savaient si elle était de Dieu ou du Diable.» Maurice Barrès, «L'Enfance de Jeanne d'Arc», in *Le Mystère en pleine lumière*, *op. cit.*, p. 868. Pour Jean d'Estivet, voir *ibid.*, p. 872-873.
- 53 Charles VI signe, à Rouen, le 15 février 1450, l'ordre exigeant l'enquête à mener en vue de la réhabilitation de Jeanne.
- 54 «Elle se prosterna “avec de grands soupirs et gémissements”, et, “en une plainte lamentable et lugubre supplication”, tendit aux commissaires, exposant sa requête, le rescrit pontifical, que l'un des assistants lut à sa place.» Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 41.
- 55 «Le 7 novembre 1455, à Notre-Dame de Paris, elle [Isabelle Romée] tenait aux commissaires pontificaux le rescrit par lequel le pape Calixte III l'autorisait à demander la revision du procès : “Avec une lugubre plainte..., de grands soupirs et gémissements... elle exposa ce qui suit : J'ai mis au monde, de mon légitime mariage, une fille à qui j'ai fait dûment recevoir l'honneur des sacrements de baptême et de confirmation ; je l'ai élevée dans la crainte de Dieu et le respect et la fidélité à l'Eglise, autant que le permettaient son âge et la simplicité de sa condition... Or, bien qu'elle n'ait pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fût selon la foi..., des gens envieux qui lui voulaient du mal, à elle, à ses parents, au bien public des princes et des peuples, la traînèrent en procès de foi... ; ils lui imputèrent faussement et mensongèrement nombre de crimes..., ils la condamnèrent enfin iniquement et... la brûlèrent...” / Mais cette supplique n'avait pu être dite jusqu'au bout par la vieille paysanne : en écho à ses pleurs, ceux des gens d'Orléans qui l'accompagnaient, puis de la foule entière qui remplissait la cathédrale, avaient monté, grandi, s'étaient transformés en une vaste plainte qui ébranlait l'immense vaisseau, si bien que, débordés, l'inquisiteur Jean Bréhal et les prélats qui l'accompagnaient durent entraîner Isabelle dans la sacristie où ils “la consolèrent paternellement” et l'assurèrent qu'ils prenaient en mains sa cause.» Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 132.
- 56 Cf. Bernanos : «Car les juges de Jeanne ont vécu pleins d'honneurs et chargés de bénéfices». Georges Bernanos, *Jeanne, relapse et sainte*, in *Essais et écrits de combats*, t. I, *op. cit.*, p. 27.
- 57 «Elle a deux pages, Louis de Coutes, qui nous a rapporté ses souvenirs, et un nommé Raymond». (Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 118.). Son confesseur se nommait «Jean Pasquerel, frère ermite de Saint-Augustin». Michelet, *op. cit.*, p. 70.

58 Jean d'Alençon : «Parfois dans l'armée, j'ai couché avec Jeanne et les soldats "à la paillarde", et parfois j'ai vu Jeanne se préparer pour la nuit et parfois je regardais ses seins qui étaient beaux ; et pourtant je n'en ai jamais eu désir charnel.» Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 153.

59 Jeanne à son chapelain : «"Venez demain à la pointe du jour et ne me quittez pas ; j'aurai beaucoup à faire ; il sortira du sang de mon corps ; je serai blessée au-dessus du sein."» Michelet, *op. cit.* p. 75.

Voici le moment de la prise de la bastille de la Tourelle, l'une des principales fortifications élevées par les Anglais qui ceinturaient Orléans et dont la chute allait délivrer la ville : «Les Anglais se défendaient vaillamment. La Pucelle, voyant que les assaillants commençaient à faiblir, se jeta dans le fossé, prit une échelle, et elle l'appliquait au mur, lorsqu'un trait vint la frapper entre le col et l'épaule. Les Anglais sortaient pour la prendre ; mais on l'emporta. Éloignée du combat, placée sur l'herbe et désarmée, elle vit combien sa blessure était profonde ; le trait ressortait par derrière ; elle s'effraya et pleura... Tout à coup, elle se relève ; ses saintes lui avaient apparu ; elle éloigne les gens d'armes qui croyaient charmer la blessure par des paroles ; elle ne voulait pas guérir, disait-elle, contre la volonté de Dieu. [...]. Elle se mit en prière dans une vigne. Un Basque avait pris des mains de l'écuyer de la Pucelle son étendard si redouté de l'ennemi : "Dès que l'étendard touchera le mur, disait-elle, pour pourrez entrer [dans la bastille de la Tourelle]. – "Il y touche." – "Eh bien, entrez, tout est à vous." En effet, les assaillants, hors d'eux-mêmes, montèrent "comme par un degré". Les Anglais en ce moment étaient attaqués des deux côtés à la fois.» – Michelet ajoute en note : «Le siège avait duré sept mois, du 12 octobre 1428 au 8 mai 1429. Dix jours suffirent à la Pucelle pour délivrer la ville ; elle y était entrée le 29 avril au soir. Le jour de la délivrance resta une fête à Orléans ; cette fête commençait par l'éloge de Jeanne d'Arc, une procession parcourait la ville, et au milieu marchait un jeune garçon [*sic*] qui représentait la Pucelle.» Michelet, *op. cit.*, p. 75-76, et n. 5 p. 76. – Les fêtes johanniques d'Orléans se sont toujours déroulées durant ces dates (entre le 28 avril et le 8 mai).

60 L'expression «Les hommes auront un jour vécu selon leur cœur» et ses variantes («Les hommes auront un jour vécu avec leur cœur» ; «Les hommes auront vécu selon leurs rêves», etc.) est fréquente chez Malraux. Elle est la citation d'un vers de «Prikaz», strophe XVI, vers IV, premier poème de *Carreaux*, œuvre d'André Salmon publiée en 1928. Voir *Créances, suivi de Carreaux*, Paris Gallimard, 1968, p. 246 :

«Maintenant il se peut que des étrangers soient vainqueurs
«Rétablissant l'amende et la dîme et la règle,
«L'oiseleur et l'oiseau, l'empereur avec l'aigle ;
«Les hommes auront un jour vécu selon leur cœur
«Et qui peut prévaloir, Dieu, si le cœur des hommes n'est pire ni meilleur ?»

Chez Malraux, voir par exemple *L'Espoir*, in *Œuvres complètes*, éd. de M.-F. Guyard, Paris, Gallimard, 1996, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 172 et 179 ; *Le Miroir des limbes*, *op. cit.*, p. 153 et 858.

61 Voir le récit de son écuyer Simon Beaucroix : Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 115-116 : «Je me souviens bien qu'au moment où j'étais avec elle, jamais je n'eus volonté de mal faire. [...] / Elle montrait de la pitié non seulement envers les Français, mais aussi envers les ennemis. [...] / Jeanne se désolait beaucoup et cela lui déplaisait fort quand quelques bonnes femmes venaient à elle pour la saluer et lui donnaient des marques d'adoration dont elle s'irritait.»

62 Pour Michelet, c'est Haumette la meilleure amie de Jeanne : «[...] sa grande amie et compagne, Haumette, celle qu'elle aimait le plus [...]». Michelet, *op. cit.*, p. 66. Pour Péguy, Hauviette est l'amie qui s'entretient avec Jeanne au début du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 373 *sqq.* et *Jeanne d'Arc*, in *Œuvres poétiques complètes*, *op. cit.*, p. 29 *sqq.*

63 Comparez : «A la France, à notre Dame la France, nous n'avons à dire qu'une seule chose, c'est que rien ne nous importe ni ne nous occupe, excepté de la servir. Notre devoir envers elle est aussi simple et élémentaire que le devoir des fils à l'égard d'une mère opprimée. Nous avons à la délivrer, à battre l'ennemi et à châtier les traîtres qui l'ont jetée dans l'épreuve, à lui conserver ses amis, à arracher le bâillon de sa bouche et les chaînes de ses membres pour qu'elle puisse faire entendre sa voix et reprendre

sa marche au destin.» De Gaulle, *Discours et messages*, t. I^{er} : *Pendant la guerre, 1940-1946*, Paris, Plon, 1970 [1946], p. 309. Discours du 27 juin 1943. Entre Michelet et de Gaulle, il y a bien sûr Péguy.

- 64 Comparez : «La petite salle poussiéreuse de l'Union pour la vérité, rue Visconti. Tapis vert, chaises, plafond bas, foule : Valéry n'est sans doute venu que pour faire plaisir à Paul Desjardins. Les professeurs d'histoire attaquent, avec une grande courtoisie. Dans sa réponse, Valéry, incidemment : / « Comme répondait le conscrit interrogé sur Jeanne d'Arc : c'était la femme de Napoléon. » / L'un des professeurs, Isaac, je crois : « Bien ! Mais pourquoi n'est-elle pas la femme de Napoléon ? » / Il veut dire : c'est l'Histoire qui établit son rôle historique. / « Au moins pour deux raisons ! », répond Valéry, vaguement égrillard. (Malraux, *Le Miroir des limbes*, II, I, *op. cit.*, p. 496-497.)
- 65 Le 25 août 1959. Malraux était l'invité du président Juscelino Kubitschek. On peut lire sur malraux.org le discours qu'il prononça ce jour-là : < <http://malraux.org/discours-de-brasilia-25-aout-1959/> >.
- 66 Soit l'allégorie de la République française, nommée communément «Marianne», coiffée de ce bonnet «phrygien» que des Français portaient, durant la Révolution, comme signe de liberté.
- 67 Pour Victor Hugo, par exemple :

J'ai souvent, à genoux que je suis sur les tombes,
La grande vision du sort ; et par moment
Le destin m'apparaît, ainsi qu'un firmament
Où l'on verrait, au lieu des étoiles, des âmes.
Tout ce qu'on nomme angoisse, adversité, les flammes,
Dans mon noir crépuscule, enfants, étincela.
J'ai vu, dans cette obscure et morne transparence,
Passer l'homme de Rome et l'homme de Florence,
Caton au manteau blanc, et Dante au fier sourcil,
L'un ayant le poignard au flanc, l'autre l'exil ;
Caton était joyeux et Dante était tranquille.
J'ai vu Jeanne au poteau qu'on brûlait dans la ville,
Et j'ai dit : Jeanne d'Arc, ton noir bûcher fumant
A moins de flamboiement que de rayonnement.

Les Contemplations, tome II, livre V, poème XXVI, strophe 8, vers 1 à 15. Hugo, *Œuvres complètes*, t. II : *Poésie*, t. II, Paris, Laffont, 1985, p. 458. (Première publication en 1856.)

Concernant Hugo, il écrit aussi ceci dans *William Shakespeare* (texte publié en 1864) :

«Quoi qu'il en soit, le monument que l'Angleterre doit à Shakespeare, Shakespeare ne l'a point.
«La France, disons-le, n'est pas, dans des cas pareils, beaucoup plus rapide. Une autre gloire, bien différente de Shakespeare, mais non moins grande, Jeanne d'Arc, attend, elle aussi, et depuis plus longtemps encore, un monument national, un monument digne d'elle.
«Cette terre qui a été la Gaule, et où ont régné les Vellédas, a, catholiquement et historiquement, pour patronnes deux figures augustes, Marie et Jeanne. L'une, sainte, est la Vierge ; l'autre, héroïque, est la Pucelle. Louis XIII a donné la France à l'une ; l'autre a donné la France à la France. Le monument de la seconde ne doit pas être moins haut que le monument de la première. Il faut à Jeanne d'Arc un trophée grand comme Notre-Dame. Quand l'aura-t-elle ?
«L'Angleterre a fait faillite à Shakespeare, mais la France a fait banqueroute à Jeanne d'Arc.
«Ces ingratitude veulent être sévèrement dénoncées. Sans doute les aristocraties dirigeantes, qui mettent la nuit sur les yeux des masses, sont les premières coupables, mais, en somme, la conscience existe pour un peuple comme pour un individu, l'ignorance n'est qu'une circonstance atténuante, et quand ces dénis de justice durent des siècles, ils restent la faute des gouvernements,

mais deviennent la faute des nations. Sachons, dans l'occasion, dire leur fait aux peuples. France et Angleterre, vous avez tort.

«Flatter les peuples serait pire que flatter les rois. L'un est bas, l'autre serait lâche.

«Allons plus loin, et puisque cette pensée s'est présentée à nous, généralisons-la utilement, dussions-nous sortir un moment de notre sujet. Non, les peuples n'ont pas le droit de rejeter indéfiniment la faute sur les gouvernements. L'acceptation de l'oppression par l'opprimé finit par être complicité ; la couardise est un consentement toutes les fois que la durée d'une chose mauvaise qui pèse sur un peuple et que ce peuple empêcherait s'il voulait dépasse la quantité possible de patience d'un honnête homme ; il y a solidarité appréciable et honte partagée entre le gouvernement qui fait le mal et le peuple qui le laisse faire. Souffrir est vénérable, subir est méprisable. Passons.

«Coïncidence à noter, le négateur de Shakespeare, Voltaire, est aussi l'insulteur de Jeanne d'Arc. Mais qu'est-ce donc que Voltaire ? Voltaire, disons-le avec joie et avec tristesse, c'est l'esprit français. Entendons-nous, c'est l'esprit français jusqu'à la Révolution exclusivement. A partir de la Révolution, la France grandissant, l'esprit français grandit, et tend à devenir l'esprit européen. Il est moins local et plus fraternel, moins gaulois et plus humain. Il représente de plus en plus Paris, la ville cœur du monde. Quant à Voltaire, il demeure ce qu'il est, l'homme de l'avenir, mais l'homme du passé ; il est une de ces gloires qui font dire au penseur oui et non ; il a contre lui ses deux sarcasmes, Jeanne d'Arc et Shakespeare. Il est puni par où il a raillé.»

Voir Victor Hugo, *William Shakespeare*, in *Critique*, dans *Œuvres complètes*, t. XIII, Paris, Laffont, 1985, p. 425-426. (Troisième partie, livre I, chapitre IV.)

- 68 Motif ou référence particulièrement prisée par Malraux. Voir par exemple : «Notre histoire, comme toute [histoire], recouvre le long cortège de sang et d'avidité que suscite l'inépuisable passion des hommes; mais si elle est une histoire, et non ce cortège sanglant, ce n'est pas seulement par l'énergie des rois rassembleurs de terres, c'est aussi par ce que fit la France aux yeux du monde; car la France n'a jamais été plus grande que lorsqu'elle combattait pour tous et, du donjon de Vincennes au musée des Invalides, l'appel désespéré des croisés de Mansourah renaît dans les chants des soldats de l'An II...» André Malraux, «Intervention à l'Assemblée Nationale, 14 décembre 1961. Présentation du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques», URL : < <http://malraux.org/19611214-2/> >.

«[...] sur les routes de l'Orient, il y a des tombes de chevaliers français. Ainsi, sur les routes de la Liberté, il y a des tombes des soldats de l'An II. La France n'est la France que lorsque, la première, elle entreprend une œuvre, et qu'elle le fait pour tout le monde.» André Malraux, «Audition par la commission spéciale chargée d'examiner des propositions de loi relatives aux libertés et aux droits fondamentaux, 12 mai 1976», URL : < <http://malraux.org/12mai1976/> >.

- 69 «Je portais moi-même l'étendard quand on chargeait nos ennemis, pour éviter de tuer personne ; je n'ai jamais tué personne.» (Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 152.). «Je ne veux pas me servir de mon épée pour tuer personne. (Michelet, *op. cit.*, p. 71.)

- 70 Malraux aime aussi citer cette phrase de Sophocle. Par exemple : «Devant *Le Cid*, devant *Macbeth*, devant *Antigone*, nous découvrons que ce qui s'oppose au plus agissant langage des instincts, ce sont les paroles et les formes qui ont triomphé des siècles. L'œuvre la plus puissamment basse ne prévaut pas contre l'écho de ce que la petite princesse thébaine disait au pied de l'Acropole : «Je ne suis pas venue sur la terre pour partager la haine, mais pour partager l'amour». André Malraux : «Discours de Niamey, 17 février 1969». P. 4-5. URL : < <http://malraux.org/17mars1969/> >. Et surtout ce passage où les deux jeunes filles sont associées (Malraux visite la maison de Dostoïevski à Moscou et apostrophe l'écrivain russe) : «Tu n'as pas inventé le mystère du Mal, bien que tu lui aies sans doute rendu son plus poignant langage. Ce n'est pas ton angoisse, prophète, qui emplit cette pièce misérable, même si elle est l'angoisse de notre temps : toute vie devient mystère lorsqu'elle est interrogée par la douleur. C'est ce Lazare contre qui ne prévalent ni la misère ni la mort, l'invincible réponse d'Antigone et de Jeanne d'Arc, devant les tribunaux de la terre : «Je ne suis pas née pour partager la haine, mais pour partager

- l'amour.» Malraux, *Le Miroir des limbes*, I, V, 3, *op. cit.*, p. 459. – Robert Brasillach avait lui aussi rapproché Jeanne et Antigone. Voir «Pour une méditation sur la raison de Jeanne d'Arc», *op. cit.*, p. 18. (Première publication en 1932.)
- 71 La bataille de Fleurus (8 messidor an II / 26 juin 1794) est remportée précisément par «les soldats de l'An II» (voir *supra*, n. 68), soit principalement de jeunes «volontaires» mus par un courage et une énergie inouïs, stimulés qu'ils étaient encore par un Saint-Just déchaîné. C'est une tentative d'invasion de la France par le nord et de l'anéantissement de la Révolution qu'ils repoussent. Les ennemis qu'ils écrasent ou dont ils provoquent la fuite sont infiniment plus nombreux qu'eux, et sont composés des armées du Royaume-Uni, du Saint-Empire, de l'Autriche et de la Saxe-Cobourg. Le site de Fleurus se situe à quelque 50 km au sud-est de Waterloo.
- 72 Nous ne connaissons en effet aucun portrait peint ou dessiné de Jeanne. Celui du greffier au Parlement de Paris, Clément Fauquembergue (voir la page électronique à partir duquel ce document a été téléchargé), esquissé le 10 mai 1429, l'a été alors que le clerc n'avait jamais vu Jeanne. Le dessin se trouve dans le *Registre du Parlement de Paris*, chapitre X, à la date du 10 mai 1429 (Archives Nationales).
- 73 Dans son article «Sacrifice» du *Dictionnaire André Malraux* de J.-C. Larrat, Joël Loehr rappelle combien la notion de sacrifice est importante dans l'œuvre de Malraux (*La Condition humaine*, *L'Espoir*, les *Oraisons funèbres*, notamment). On lit dans *Le Miroir des limbes* : «La crucifixion révèle la royauté du sacrifice» ; et, faisant allusion aux *Frères Karamazov*, ce passage : «[...] n'importe quel acte tragique d'héroïsme ou d'amour est le mystérieux rival du supplice de l'enfant innocent». Malraux, *Le Miroir des limbes*, in *Œuvres complètes*, t. III, *op. cit.*, 592 et 350 ; J.-C. Larrat [édit.], *Dictionnaire André Malraux*, *op. cit.*, p. 971-973.
- 74 Au XX^e s., le garçon qui représentait Jeanne dans le cortège organisé lors des fêtes johanniques d'Orléans fut remplacé par une jeune fille.
- 75 Erreur typographique. La dernière phrase devait être : «et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure.»
- 76 Corneille, *Horace*, acte II, scène III, vers 478. Voir Corneille, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, 1980, («Bibliothèque de la Pléiade»), p. 860.
- 77 Le discours de Rouen (1964) reprend en effet l'essentiel du discours d'Orléans (1961). Toutefois, outre les nombreuses différences de détails, Malraux redistribue autrement plusieurs passages.
- 78 Cf. Péguy : «Vivant en plein mystère avec sagacité, / Mourant en plein martyr avec vivacité». «Sixième Jour / Pour le mercredi 8 janvier 1913», in *La Tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc*, dans *Œuvres poétiques complètes*, *op. cit.*, p. 844.
- 79 En 1961 à Orléans, Malraux avait gommé les traits anglophobes de sa source, le texte de Michelet. Cette fois, à Rouen, il va encore plus loin dans le ménagement des Anglais, puisqu'il ne parle plus du caractère «élémentaire» de la tactique des Anglais.
- 80 Malraux fait allusion à la bataille de Crécy du 26 août 1346, au début de la guerre de Cents Ans, qui vit les Anglais écraser les Français, ceux-ci bien supérieurs en nombre, mais complètement divisés entre eux. Cette référence directe à l'un des plus tragiques moments où les Français sont anéantis à cause de leurs disputes internes était absente du discours de 1961.
- 81 C'était le 25 août 1959. Voir *supra*, note 65.
- 82 Michelet : «Ils vinrent la trouver dans sa chambre et lui montrèrent qu'elle était en grand danger si elle ne voulait prendre conseil et suivre l'avis de l'Eglise : "Il me semble, en effet, dit-elle, vu mon mal,

que je suis en grand péril de mort. S'il en est ainsi, que Dieu veuille faire son plaisir de moi ; je voudrais avoir confession, recevoir mon Sauveur et être mise en terre sainte." – "Si vous voulez avoir les sacrements de l'Eglise, il faut faire comme les bons catholiques, et vous soumettre à l'Eglise." Elle ne répliqua rien. Puis le juge répétant les mêmes paroles, elle dit : "Si le corps meurt en prison, j'espère que vous le ferez mettre en terre sainte ; si vous ne le faites, je m'en rapporte à Notre-Seigneur." » Michelet, *Histoire de France*, t. III, *op. cit.*, p. 107. Voir Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 137 : «Puissé-je être assez heureuse lorsque je finirai mes jours, pour pouvoir être inhumée en cette terre.» (C'était au retour de Reims.)

- 83 Voir *supra*, note 10. Aussi Michelet : «Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père, elle voyait le vieux bois *des chênes*. Les fées hantaient ce bois ; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbres des fées, des *dames*. Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes *dames* et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disait-on, se rassembler à la fontaine ; elles en avaient été exclues pour leurs péchés. Cependant l'Eglise se défiait toujours des vieilles divinités locales ; le curé, pour les chasser, allait chaque année dire une messe à la fontaine.» Michelet, *Histoire de France*, t. III, *op. cit.*, p. 64. «Hêtre» pour Michelet et Renan, l'arbre est «tilleul» chez Claudel. Paul Claudel, *Jeanne d'Arc au bûcher*, *op. cit.*, p. 667. Au cours du procès, Jeanne nomme «Fau» cet arbre : ce mot dialectal venant du latin *fagus* désigne un «hêtre tortillard», un arbre au tronc et aux branches tordus et aux rameaux retombant comme un parasol. Très ancien, l'arbre devait être particulièrement impressionnant par son port et son aspect. (Voir Brasillach [édit.], *Le procès de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 48.)